

RAPPORT

de recherche sur le harcèlement de rue à Montréal

Un portrait statistique de la pluralité des expériences,
des manifestations et des contextes

PAR
Isabelle COURCY
Catherine LAVOIE MONGRAIN
Mélissa BLAIS



CÉAF

CENTRE D'ÉDUCATION ET D'ACTION
DES FEMMES DE MONTRÉAL



UQÀM | **Service aux collectivités**

Université du Québec à Montréal

Secrétariat
à la condition
féminine

Québec 

Montréal 

 Protocole UQAM
Relais-femmes
Partenariat
Service aux collectivités
Relais-femmes
Institut de recherches et d'études féministes

Université 
de Montréal

Cette recherche a bénéficié du soutien financier de la Ville de Montréal et du Secrétariat à la condition féminine. Les opinions qui y sont exprimées sont celles des autrices et ne représentent pas nécessairement celles de la Ville de Montréal ou du Secrétariat à la condition féminine.

MEMBRES DU COMITÉ D'ENCADREMENT DE L'ÉQUIPE DE RECHERCHE PARTENARIALE

Isabelle COURCY	professeure au Département de sociologie de l'Université de Montréal, professeure associée au Département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).
Mélissa BLAIS	professeure associée au Département des sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais (UQO), professeure associée à l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).
Catherine LAVOIE MONGRAIN	candidate au doctorat en sociologie, Université du Québec à Montréal (UQAM).
Audrey SIMARD	organisatrice communautaire au Centre d'éducation et d'action des femmes de Montréal (CÉAF), responsable du dossier Harcèlement de rue.
Ève-Marie LAMPRON	agente de développement responsable du Protocole UQAM/Relais-femmes au Service aux collectivités, Université du Québec à Montréal (UQAM).

RÉDACTION :

Isabelle COURCY, Catherine LAVOIE MONGRAIN et Mélissa BLAIS

REMERCIEMENTS :

Nous remercions l'ensemble des travailleuses du CÉAF ainsi qu'Adèle, Béatrice, Cécile, Christine, Élise, Julie, Lise, Justine et Pascale, militantes du Comité de lutte au harcèlement de rue. Nous remercions également Clarisse Béland, Lucie Pelletier-Landry et Marie-Josée Meilleur.

DÉPÔT LÉGAL – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022.

ISBN version imprimée : 978-2-923773-87-2

ISBN version électronique : 978-2-923773-88-9

SOUTIEN AUX ANALYSES ET RÉVISION STATISTIQUE : Afi Édé Anahui et Nuria Jeanneret

RÉPONDANTE POUR LA VILLE DE MONTRÉAL : Marianne Carle-Marsan, conseillère en planification – Égalité entre les genres, Division équité et luttes aux discriminations, Service de la diversité et de l'inclusion sociale

RÉPONDANTE POUR LE SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE : Roxanne Hottote, conseillère en égalité, Direction de la lutte aux violences sexuelles et à la violence conjugale, Secrétariat à la condition féminine

RÉVISION LINGUISTIQUE : Andrée Laprise

GRAPHISME ET MISE EN PAGES : Fadelle Noël

RÉFÉRENCE SUGGÉRÉE : Courcy, Isabelle, Lavoie Mongrain, Catherine, Blais, Mélissa (2022). *Rapport de recherche sur le harcèlement de rue à Montréal. Un portrait statistique de la pluralité des expériences, des manifestations et des contextes*. Montréal : Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal/Centre d'éducation et d'action des femmes de Montréal. Recherche soutenue par la Ville de Montréal et le Secrétariat à la condition féminine.

LE RAPPORT PEUT ÉGALEMENT ÊTRE CONSULTÉ AUX ADRESSES SUIVANTES :

- Centre d'éducation et d'action des femmes de Montréal : <https://www.ceaf-montreal.qc.ca/public/comite-harcèlement-de-rue.html>
- Service aux collectivités de l'UQAM : <http://sac.uqam.ca/liste-de-publications.html>
- Service de la diversité et de l'inclusion sociale de la Ville de Montréal : <https://montreal.ca/unites/service-de-la-diversite-et-de-linclusion-sociale>

MOTS CLÉS : approche féministe intersectionnelle ; diversité de genre ; diversité sexuelle ; espace public ; genre ; femmes ; handicap ; harcèlement de rue ; Montréal ; racisme ; sondage ; violence.

©UQAM, UQO, CÉAF, 2022.

TABLE DES MATIÈRES

FAITS SAILLANTS ABRÉGÉS	1
FAITS SAILLANTS	3
OBJECTIFS	3
DÉFINITION	3
MÉTHODE	3
RÉSULTATS.....	4
QUE RETENIR DE CES RÉSULTATS ?	6
PRÉAMBULE	7
INTRODUCTION	9
UN PHÉNOMÈNE DONT L'AMPLEUR EST MÉCONNUE À MONTRÉAL	9
QU'EST-CE QUE LE HARCÈLEMENT DE RUE ?	10
OBJECTIFS	12
DÉMARCHE ET OUTILS D'ENQUÊTE	13
L'APPROCHE FÉMINISTE INTERSECTIONNELLE	13
PLAN DE SONDAGE	13
COLLECTE DES DONNÉES.....	14
CONSTRUCTION DU QUESTIONNAIRE	15
TRAITEMENT DES DONNÉES.....	19
ANALYSE STATISTIQUE.....	19
PROFIL DES RÉPONDANT-E-S	21
RÉSULTATS	24
AMPLEUR DU HARCÈLEMENT DE RUE À MONTRÉAL	24
Les raisons perçues du harcèlement de rue	26
Les contextes dans lesquels est commis le harcèlement de rue	28
Plaintes et signalements	32
DES EXPÉRIENCES DIFFÉRENCIÉES À L'INTERSECTION DU GENRE ET D'AUTRES IDENTITÉS, APPARTENANCES ET ASSIGNATIONS SOCIALES	34
Des groupes sociaux davantage ciblés	34
Entrecroisement du genre, de la race, de l'orientation sexuelle et du handicap	36
QUE RETENIR DE CES RÉSULTATS	38
RECOMMANDATIONS	42
VILLE DE MONTRÉAL	42
SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL (STM).....	43
SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE MONTRÉAL.....	44
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	44
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET SES PARTENAIRES COMMUNAUTAIRES	44
RÉFÉRENCES	46
ANNEXES	51

LISTE DES FIGURES

Figure 1 - Arrondissement de résidence	21
Figure 2 - Manifestations du harcèlement de rue rapportées dans la dernière année à Montréal selon le genre des répondant·e·s	25
Figure 3 - Entrecroisement du genre, de la race, de l'orientation sexuelle et du handicap sur l'expérience du harcèlement de rue	37

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 - Plan de sondage Web	14
Tableau 2 - Plan de sondage téléphonique	14
Tableau 3 - Caractéristiques sociodémographiques.....	22
Tableau 4 - Habitudes de déplacement, mention d'une situation de handicap ou d'un problème de santé qui limite les activités quotidiennes et port d'un objet pouvant être perçu comme religieux.....	23
Tableau 5 - Raisons perçues du harcèlement de rue subi selon le genre des répondant·e·s.....	27
Tableau 6 - Lieux où se sont déroulés les épisodes de harcèlement de rue rapportés.....	29
Tableau 7 - Moments de la journée où se sont déroulés les épisodes de harcèlement de rue rapportés	29
Tableau 8 - Caractéristiques perçues des auteur·e·s du harcèlement de rue selon le genre des répondant·e·s	30
Tableau 9 - Âge au premier épisode de harcèlement de rue selon le genre des répondant·e·s.....	31
Tableau 10 - Signalements, plaintes et justifications pour ne pas avoir porté plainte	33
Tableau 11 - Expérience de harcèlement de rue selon le genre, les variables d'identité, d'appartenance ou d'assignation sociale, les moyens de déplacement et la mention d'une situation de handicap ou d'un problème de santé qui limite les activités quotidiennes	51
Tableau 12 - Prédicteurs de l'intensité du harcèlement de rue	53
Tableau 13 - Expérience de harcèlement de rue pour les trois catégories de genre selon l'âge, être de la diversité sexuelle, être une personne racisée ou Autochtone, la mention d'une situation de handicap ou d'un problème de santé qui limite les activités quotidiennes et le port d'un objet pouvant être perçu comme religieux	54

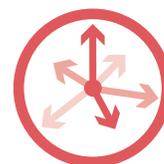
FAITS SAILLANTS ABRÉGÉS

ENQUÊTE RÉALISÉE À L'AUTOMNE 2021 AUPRÈS DE 3324 MONTRÉLAIS·E·S

Le harcèlement de rue se manifeste par des propos, des attitudes ou des comportements intrusifs, insistants et non sollicités, perpétrés par des inconnus dans des lieux publics (par exemple dans la rue, un parc, un arrêt de bus, dans le métro, les bars ou un musée).

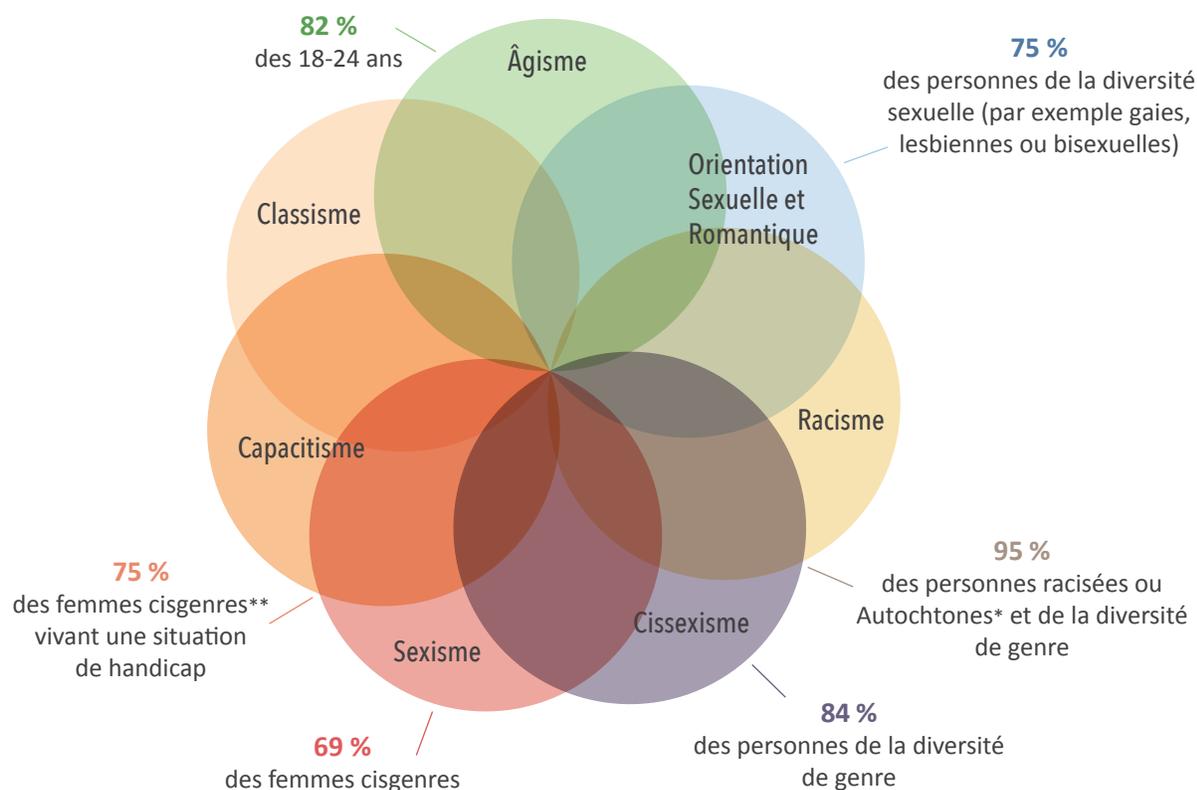
1 LE HARCÈLEMENT DE RUE EST UN **PROBLÈME RÉPANDU** À MONTRÉAL

- 65 % des personnes interrogées ont dit en avoir vécu entre 2020 et 2021.
- Le harcèlement de rue se produit à toute heure de la journée.
- Les incidents rapportés ont été commis le plus souvent dans la rue ou le trottoir, un terrain de stationnement, un parc et dans le transport en commun ou adapté.



2 PRÈS DE LA MOITIÉ DES PERSONNES ONT DIT AVOIR ÉTÉ HARCELÉES POUR LA PREMIÈRE FOIS À MONTRÉAL ALORS QU'ELLES ÉTAIENT **MINEURES**

3 DES **GROUPES** SONT DAVANTAGE LA CIBLE DE HARCÈLEMENT DE RUE



Inspiré de Maillé (2022) <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/intersectionnalite>

*Premières Nations, Inuits ou Métis.

**Le terme cisgenre désigne toutes personnes dont l'identité de genre est conforme au sexe assigné à la naissance.



4 LE HARCÈLEMENT DE RUE LE PLUS FRÉQUEMMENT COMMIS À L'ENDROIT **DES FEMMES CISGENRES** ET DES PERSONNES DE **LA DIVERSITÉ DE GENRE** PREND LA FORME :

De regards insistants ou désapprobateurs



De sifflements, cris ou bruits de bouche



De questions intrusives ou de commentaires déplacés



De remarques grossières ou de blagues offensantes de nature sexuelle



5 PRÈS DE **7 PERSONNES SUR 10** ONT DIT AVOIR ÉTÉ HARCELÉES SURTOUT **PAR DES HOMMES ADULTES**

6 MOINS D'UNE PERSONNE SUR DIX A SIGNALÉ OU PORTÉ PLAINTE

Le plus souvent par peur de « **ne pas être pris-e-s au sérieux** » ou parce que le processus de plainte « **prend trop de temps** » ou « **ne mène à rien** ».



7 **LES TÉMOINS OFFRENT RAREMENT DU SOUTIEN** AUX PERSONNES VICTIMES DE HARCÈLEMENT DE RUE

Dans la majorité des incidents rapportés (53 %), aucune aide ne leur a été offerte par les personnes qui les accompagnaient ou qui ont été témoins des faits.



FAITS SAILLANTS

OBJECTIFS

Cette recherche est l'une des premières enquêtes à fournir des statistiques sur le harcèlement de rue à Montréal. Elle se base sur l'expérience qu'en rapportent des Montréalais·e·s résident·e·s des 19 arrondissements de la métropole. Les objectifs sont :

1

DE SONDER L'EXPÉRIENCE de résident·e·s de Montréal à l'égard du harcèlement de rue dans les **lieux publics de la ville** et **DE CARACTÉRISER CES EXPÉRIENCES**

2

D'ANALYSER L'EXPÉRIENCE du harcèlement de rue dans la métropole à l'**intersection du genre et de différentes identités, appartenances et assignations sociales** (par exemple, l'orientation sexuelle ou une situation de handicap).

DÉFINITION

Le harcèlement de rue (HdR) fait partie d'un continuum de violences comprenant des formes dites « ordinaires » ou banalisées et d'autres comportements et propos criminalisés qui peuvent être à connotations sexistes, racistes, cissexistes, hétérosexistes, classistes, âgistes et capacitistes¹. Il s'agit de tous propos, attitudes ou comportements intrusifs, insistants et non sollicités perpétrés par des inconnus dans des endroits publics, comme les parcs, les arrêts d'autobus, le métro, les bars ou les musées.

MÉTHODE

Un sondage mixte (Web et téléphonique) a été réalisé (octobre à novembre 2021). Le plan d'échantillonnage a visé une bonne représentativité de la population ciblée (quotas souples par arrondissement et par groupe d'âge/niveau de scolarité pour le sondage Web et quotas par groupe d'âge et langue d'entrevue [français, anglais] pour le sondage téléphonique). L'échantillon est composé de 3324 Montréalais·e·s. Les données ont été pondérées avec celles de Statistique Canada.

¹ Les manifestations à connotation hétérosexiste du harcèlement de rue visent l'orientation sexuelle des personnes. Celles à caractère cissexiste visent l'identité de genre trans des personnes, alors que les manifestations capacitistes visent l'état de santé de la personne ou la situation de handicap qu'elle rencontre.



RÉSULTATS

AMPLEUR : Le HdR est prégnant à Montréal.

- Près du deux tiers des répondant·e·s (65,3 %) ont rapporté avoir vécu du HdR à Montréal au cours de l'année 2020-2021. Ce taux s'élève à 83,7 % pour les personnes de la diversité de genre et à 68,7 % pour les femmes cisgenres² de l'échantillon.

DES GROUPES PLUS CIBLÉS : Les manifestations du HdR relèvent de discriminations, le plus souvent basées sur le genre. Pour l'année 2020-2021, l'enquête indique que des répondant·e·s sont plus nombreux·euses que d'autres à en avoir vécu, soit :

- **Les femmes cisgenres (68,7 %) et les personnes de la diversité de genre (83,7 %).**
- **Les personnes de la diversité sexuelle**, incluant notamment les personnes gais, lesbiennes, bisexuelles (75,1 %, comparativement à 63,5 % chez les personnes hétérosexuelles). Dans notre échantillon, ces chiffres s'élèvent à 86,3 % chez les femmes cisgenres de la diversité sexuelle et à 86,7 % chez les personnes issues de la diversité de genre et de la diversité sexuelle.
- **Plus on est jeunes, plus on en vit.** En effet, 81,7 % des 18-24 ans et 78,5 % des 25-34 ans rapportent en avoir vécu à Montréal (comparativement à 58,9 % des 55-64 ans et 43,5 % des 65 ans et plus). Chez les femmes cisgenres, ces chiffres grimpent à 91,5 % pour celles âgées de 18 à 24 ans et à 87,5 % pour les 25-34 ans.
- **Les personnes s'étant identifiées comme Arabes, de l'Asie, Noires, Latinx, autres personnes racisées ou Autochtones³** (76,7 %, comparativement aux personnes blanches 61,9 %). Ces chiffres s'élèvent chez les femmes cisgenres racisées⁴ ou Autochtones à 84,4 % et à 94,9 % pour les personnes de la diversité de genre.
- **Sont également plus ciblées les personnes qui ont mentionné vivre une situation de handicap ou avoir un problème de santé mentale ou physique** qui limite leurs activités quotidiennes (74,3 %, comparativement à 63,8 % des répondant·e·s qui n'en n'ont pas fait mention). Ce taux s'élève à 96,6 % pour les répondant·e·s de la diversité de genre vivant une situation de handicap ou avec une limitation.
- **Ainsi, puisque le HdR s'appuie sur des rapports de pouvoir, des hommes à la croisée des oppressions peuvent aussi en vivre.** Les groupes les plus ciblés sont les hommes racisés ou Autochtones (69,7 %); les hommes gais ou de la diversité sexuelle (67,5 %) et ceux qui portent en public un objet pouvant évoquer une religion, comme une kippa, un turban, une croix ou autre pendentif (73,6 %).

² Le terme cisgenre désigne toutes les personnes dont l'identité de genre est conforme au sexe assigné à la naissance.

³ Premières Nations, Inuits ou Métis.

⁴ À l'origine utilisé dans le vocabulaire raciste, le mot « race » est aujourd'hui synonyme de racialisation, à savoir : « un processus de signification, de production des catégories qui altèrent et minorisent – processus inscrit dans des rapports de pouvoir » (Bilge et Forcier, 2017). Il est donc « un outil d'analyse critique des processus de racialisation constitutifs de la modernité, des pensées raciales, des formes structurelles, culturelles de racisme, et de ses mutations contemporaines. » (Dorlin, 2022, p. 8)



MANIFESTATIONS : Le HdR se manifeste dans différents gestes, paroles, attitudes et comportements. Par exemple :

- 76,6 % des personnes de la diversité de genre ont été la cible **de regards insistants ou désapprobateurs** et 62,8 % ont subi **des questions intrusives** ou **des commentaires déplacés**.
- 38 % des femmes cisgenres témoignent avoir été interpellées par **des sifflements ou des cris** (bruits de bouche de type *catcalls*) et 23,4 % ont été la cible **de remarques grossières** ou **de blagues offensantes de nature sexuelle**.
- 18,1 % des femmes cisgenres et plus du tiers (36,3 %) des personnes de la diversité de genre rapportent **avoir été suivies avec insistance** dans la dernière année sur l'île de Montréal.

LIEUX : Certains **endroits publics** apparaissent plus propices au HdR. Les incidents rapportés par les répondant·e·s ont surtout eu lieu :

- dans la rue, sur un trottoir, dans un terrain de stationnement ou un parc (66 %).
- dans un commerce, un bar, un café, un restaurant ou un centre commercial (49,4 %).
- dans le transport en commun, le transport adapté ou à un arrêt d'autobus (38,8 %).
- lors d'un festival, un événement ou une activité grand public (18,7 %).



MOMENTS : Contrairement à la croyance populaire, le HdR se produit à toute heure de la journée. Les incidents rapportés par les répondant·e·s ont **majoritairement eu lieu en plein jour**, soit entre midi et 16 h (56,8 %) et en soirée, c'est-à-dire entre 16 h et 23 h (59 %).

HARCELEURS : Sur la base des incidents rapportés, **les hommes apparaissent comme les principaux auteurs de HdR**, et ce, autant à l'endroit des femmes cisgenres (67,5 %) et des personnes de la diversité de genre (62,4 %), qu'envers d'autres hommes cisgenres (67 %).



VICTIMES MINEURES : Bon nombre de personnes (48,5 %) situent leur première expérience de HdR alors qu'elles étaient mineures.

PLAINTES : De façon générale, **les victimes ne signalent pas ou ne portent pas plainte** (93,4 %). Plusieurs d'entre elles ont confié avoir peur de ne pas être pris-es au sérieux, avoir peur des représailles ou ne pas avoir signalé l'incident parce que le processus de plainte « prend trop de temps », « ne sert à rien » ou « ne mène à rien ».

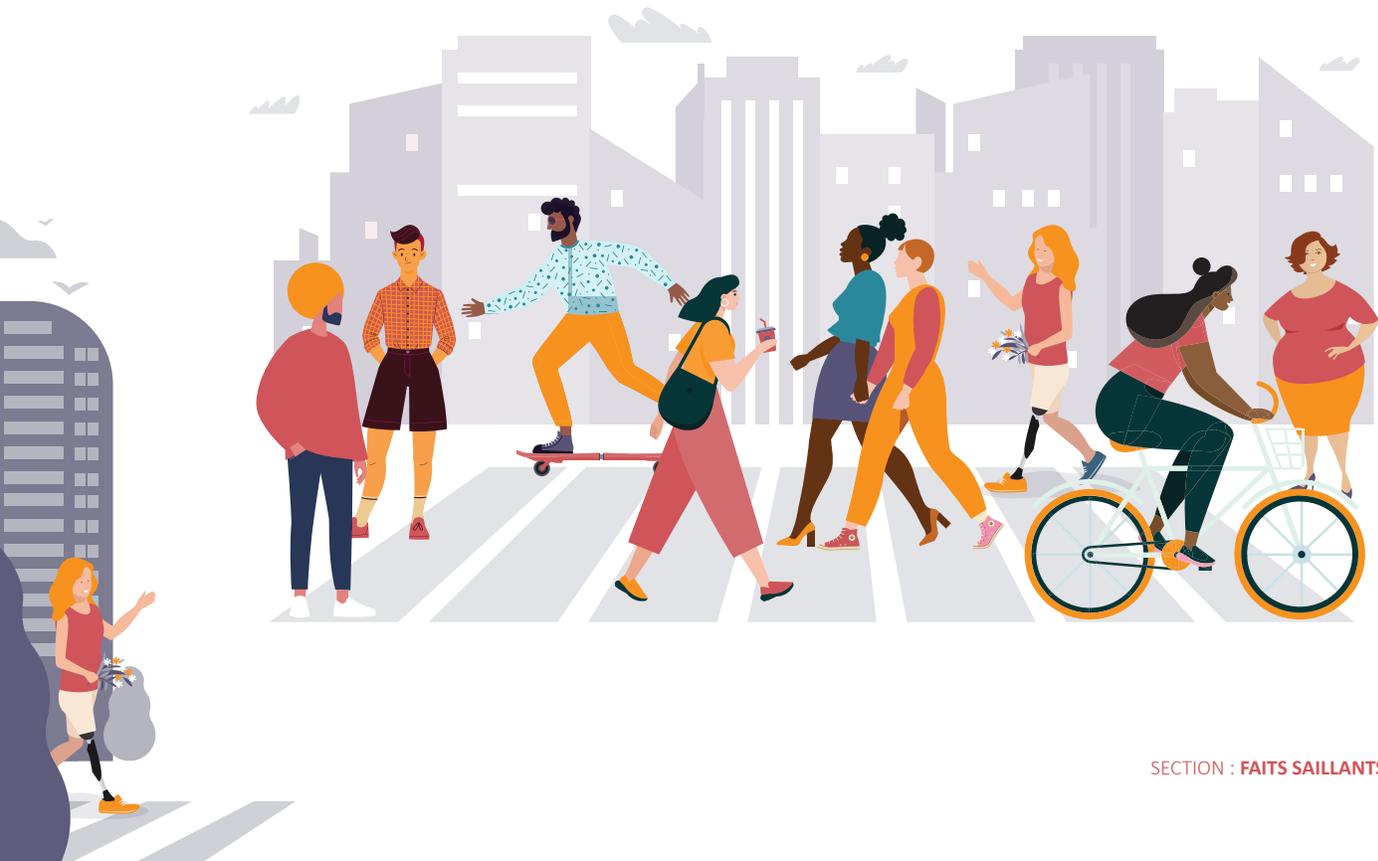
INACTION DES TÉMOINS : **Dans plus de la moitié des cas** où il y a présence de témoins ou de personnes accompagnantes (52,8 %), aucune aide n'a été offerte aux victimes.

QUE RETENIR DE CES RÉSULTATS ?

Le harcèlement de rue est un phénomène prégnant à Montréal qui touche de manière accrue les personnes de la diversité de genre, les femmes et, parmi celles-ci, les jeunes et les personnes racisé·e·s ou Autochtones.

Des actions et des stratégies intersectorielles doivent être entreprises entre les différentes institutions, les groupes luttant contre le harcèlement de rue et les personnes concernées, dans une optique d'éducation, de sensibilisation et de soutien aux victimes.

Ces proportions doivent toutefois être interprétées en tenant compte de la période pandémique de la COVID-19 durant laquelle a le sondage a été réalisé. Enfin, l'échantillon ne reposant pas sur une stratégie entièrement probabiliste, on doit faire preuve de prudence quant à la généralisation de ces résultats à l'ensemble de la population.



PRÉAMBULE

Montréal est synonyme, pour plusieurs, de ville festive, paradis des épicurien·ne·s, avec son *nightlife* électrisé, ses restaurants gastronomiques et ses nombreuses activités extérieures gratuites. Elle se fait le porte-étendard du progressisme canadien en célébrant les Premiers Peuples, les communautés culturelles et LGBTQ+ par des festivals, des défilés et autres événements grand public. L'égalité entre hommes et femmes fait partie de la Charte montréalaise des droits et responsabilités et Montréal adhère depuis 2019 à l'initiative mondiale des « Villes sûres et des espaces publics sûrs » d'ONU Femmes (Ville de Montréal, 2019). Néanmoins, Montréal n'échappe pas, comme plusieurs autres grandes villes, à la problématique du harcèlement de rue. Des sifflements aux insultes, en passant par les commentaires déplacés, les regards insistants et les attouchements, le harcèlement de rue ponctue les déplacements de nombreuses Montréalaises. Que ce soit en raison de leur religion, de leur orientation sexuelle, de la couleur de leur peau ou d'une situation de handicap, elles subissent les railleries, quand ce ne sont pas des agressions de la part d'inconnus. L'exposition réelle ou appréhendée au harcèlement de rue oriente leurs décisions quotidiennes, les amenant à se questionner sur des aspects pouvant sembler anodins, mais qui relèvent de stratégies de protection et de sécurité : Que vais-je porter aujourd'hui ? À quelle heure devrais-je rentrer chez moi ? Devrais-je regarder cette personne dans les yeux ? Quel itinéraire devrais-je emprunter ? Quel moyen de transport devrais-je prendre ?

Cette enquête s'inscrit en continuité des divers efforts entrepris visant à mieux comprendre le phénomène du harcèlement de rue pour mieux y faire face. Figure de proue sur la question, le Centre d'éducation et d'action des femmes de Montréal (CÉAF) travaille depuis plus de dix ans sur les violences qui se conjuguent dans le harcèlement de rue (dont les violences sexuelles, physiques et psychologiques). Les militantes de son comité de lutte contre le harcèlement de rue ont produit des outils et des ressources documentaires destinés à sensibiliser les décideurs, les autorités et la population. Au fil des années, elles ont recueilli de nombreux témoignages de femmes de tous les âges. L'organisme a également contribué à documenter le harcèlement de rue et ses impacts en mobilisant les milieux de la recherche (Blais, Dumerchat et Simard, 2021 ; CÉAF, 2017). Ces travaux ont permis de mettre en évidence l'urgence d'obtenir un meilleur portrait de l'ampleur du harcèlement de rue à Montréal. À cet effet, et dans la continuité des collaborations antérieures, un partenariat soutenu par la Ville de Montréal (Service de la diversité et de l'inclusion sociale) a été développé entre le CÉAF et une équipe de chercheuses (Université du Québec à Montréal, Université du Québec en Outaouais, Université de Montréal). Faisant écho au besoin de broser un portrait du phénomène, initialement identifié par le CÉAF et les groupes féministes, le Service de la diversité et de l'inclusion sociale a souhaité agir. Il a approché des membres de l'équipe partenariale, dans le cadre du Service aux collectivités de l'UQAM, pour soutenir la réalisation de cette étude.



Ce rapport présente les résultats de l'enquête menée, précisément dans le but de combler le manque de données statistiques sur le harcèlement de rue ayant cours dans les lieux publics montréalais. Les résultats de cette enquête ont permis d'élaborer des recommandations, présentées à la fin de ce rapport, afin d'appuyer les actions de groupes communautaires et institutions dans leur travail de sensibilisation et d'éducation. Ces recommandations ont bénéficié de l'expertise des militantes du comité de lutte contre le harcèlement de rue du CÉAF rencontrées aux différentes étapes de la recherche. Des concertations ont également eu lieu avec les répondantes de la Ville de Montréal et du Secrétariat à la condition féminine (Québec). Nous les remercions pour leur temps et les échanges qui ont alimenté nos réflexions dans l'élaboration de la recherche et de ce rapport.



INTRODUCTION

UN PHÉNOMÈNE DONT L'AMPLEUR EST MÉCONNUE À MONTRÉAL

À ce jour, nous disposons de peu d'information sur l'ampleur du harcèlement de rue à Montréal. Des statistiques canadiennes récentes indiquent que 32 % des femmes et 13 % des hommes rapportent avoir subi du harcèlement de rue en 2018 (Cotter et Savage, 2018). En France, on estime ces chiffres à 25 % des femmes et 14 % des hommes (Brown *et al.*, 2019). L'ensemble des enquêtes populationnelles européennes et nord-américaines souligne que le harcèlement de rue est une réalité le plus souvent subie par des femmes (Logan, 2015), alors qu'il est perpétré principalement par des hommes (Brown *et al.*, 2019 ; Cotter et Savage, 2018 ; Fileborn et O'Neill, 2021 ; Stop Street Harassment, 2014). L'*Enquête sur la violence envers les femmes* révèle que 85 % des Canadiennes ont déjà subi du harcèlement sexuel de la part d'un inconnu au cours de leur vie (cité par Macmillan, Nierobisz et Welsh, 2000). Aux États-Unis, près de 81 % des Américaines rapportent avoir vécu un épisode de harcèlement de rue au moins une fois dans leur vie, comparativement à 43 % des Américains (Stop Street Harassment, 2019). Les jeunes femmes apparaissent tout particulièrement ciblées. En 2019, c'est plus de la moitié de celles âgées entre 20 et 24 ans (58 %) qui en auraient vécu (Brown *et al.*, 2019).

Il est toutefois possible que ces données sous-estiment l'ampleur du harcèlement de rue. En effet, on sait que la grande majorité des incidents ne sont pas déclarés ou retenus par les autorités, ce qui rend difficile de recourir aux chiffres produits par diverses institutions comme ceux des services de police, des ministères ou des agences publiques (Mellgren, Andersson et Ivert, 2018). De plus, le harcèlement de rue se manifeste sous diverses formes qui ne sont pas toujours reconnues comme des infractions selon les codes de loi en vigueur. Ajoutons également qu'il n'y a pas d'appellation légale pour le désigner au Canada. Sur le plan international, les recherches ne mesurent pas toutes les mêmes aspects du harcèlement de rue. Tantôt, on met l'accent sur les lieux où les incidents se produisent, par exemple la rue ou les transports collectifs (voir Ceccato et Loukaitou-Sideris, 2020 ; Pew Research Center, 2017), tantôt on insiste sur une forme spécifique de violence dans l'espace public, le plus souvent les violences sexuelles (Fileborn et O'Neill, 2021).



QU'EST-CE QUE LE HARCÈLEMENT DE RUE ?

Dans la présente enquête, le phénomène du harcèlement de rue est analysé à partir d'une définition qui tient compte à la fois des lieux publics dans lesquels il est commis ainsi que de ses différentes manifestations, qu'elles soient à connotations sexistes, cissexistes, racistes, capacitistes ou âgistes (Blais, Dumerchat et Simard, 2021 ; Logan, 2015). De façon plus spécifique, il s'agit de tous propos, attitudes ou comportements intrusifs, insistants et non sollicités perpétrés par des inconnus dans l'espace public (par exemple, les parcs, les arrêts d'autobus, voitures ou quais du métro, les commerces et les bars) (CÉAF, 2017). D'abord proposée par le CÉAF, cette définition est élargie dans le cadre de cette recherche afin de tenir compte de l'expérience des hommes, des personnes de la diversité de genre et du Web comme lieu public (Lubitow *et al.*, 2017).

Le harcèlement de rue fait partie d'un continuum de violences comprenant des formes dites « ordinaires » ou banalisées ainsi que d'autres comportements criminalisés, comme les agressions à caractère sexuel et les voies de fait. L'ensemble de ces violences forme des intrusions dans l'univers intime d'une autre personne, peu importe l'intention de celle qui commet cette intrusion ou de la réaction de la personne ciblée (Vera-Gray, 2016). Outre le sexisme, le harcèlement de rue relève de plusieurs discriminations ou oppressions comme le racisme, le capacitisme, le cissexisme et l'âgisme. Par conséquent, des groupes sociaux et des personnes, en raison de leurs identités ou de leurs appartenances sociales, y semblent plus exposés. C'est notamment le cas des femmes, bien que la plupart des enquêtes ne précisent pas s'il s'agit uniquement de femmes cisgenres⁵. Outre le genre et l'âge, les prédicteurs les plus connus sont l'orientation sexuelle, la couleur de la peau, l'apparence physique (ex. tatouages, poids, vêtements) et le revenu (Alessandrin, César-Franquet et Dagorn, 2016 ; Brown *et al.*, 2019 ; Cotter et Savage, 2018 ; Devís-Devís *et al.*, 2017 ; Emerson *et al.*, 2016 ; Moreno-Tetlacuilo *et al.*, 2016 ; Stop Street Harassment, 2014, 2018, 2019).

L'effet combiné de ces facteurs est également à considérer pour mieux comprendre les expériences différenciées du harcèlement de rue. Par exemple, aux États-Unis, les personnes de la communauté LGBTQ racisées rapportent des taux plus élevés de harcèlement de rue que leurs pairs·e·s qui n'appartiennent pas à un groupe racialisé (Whitfield *et al.*, 2019). Dans leur recherche auprès de Montréalaises, Blais, Dumerchat et Simard (2021) ont constaté que certaines formes de violences qui participent du harcèlement de rue sont difficiles à documenter, si on tente seulement de repérer les agressions physiques ou verbales. Des comportements subtils comme le fait d'être régulièrement bousculé·e ou traité·e avec moins de courtoisie font tout autant partie du problème et peuvent révéler le caractère parfois raciste du harcèlement de rue qui échappe souvent au radar des chercheur·e·s (Blais, Dumerchat et Simard, 2021, p. 10). En outre, il est possible que le contexte de pandémie de la COVID-19 ait eu un impact sur les expériences de harcèlement de rue. Par exemple, une étude menée auprès de

⁵ Le terme cisgenre désigne toutes personnes dont l'identité de genre est conforme au sexe assigné à la naissance.



Canadien·ne·s d'origine chinoise suggère une augmentation de la discrimination à leur endroit depuis le début de la pandémie. Plus de la moitié affirme avoir été traité·e·s avec moins de respect par un inconnu et plus du tiers rapporte avoir été menacé·e·s ou intimidé·e·s par un inconnu en raison de leur ethnicité (Lou *et al.*, 2021).

En somme, une analyse fine du phénomène du harcèlement de rue doit tenir compte des rapports sociaux dans lesquels s'inscrivent les personnes qui le commettent ou le subissent. En ce sens, cette enquête propose d'analyser plusieurs manifestations du harcèlement de rue (comme les cris et les bousculades) en tenant compte des discriminations basées sur le genre, la race⁶, le handicap, l'âge et l'orientation sexuelle. Il s'agira de sonder autant les propos, attitudes ou comportements intrusifs et non consentis, que le caractère sexiste, raciste, hétérosexiste, cissexiste et capacitiste⁷ des manifestations du harcèlement de rue.



⁶ Faisant à l'origine partie d'un vocabulaire raciste biologique, le mot « race » est aujourd'hui employé comme synonyme de racialisation, à savoir : « un processus de signification, de production des catégories qui altèrent et minorisent – processus inscrit dans des rapports de pouvoir » (Bilge et Forcier, 2017). Autrement dit, il représente un marqueur de différenciation sociale (Guillaumin, 1977). Il constitue donc « un outil d'analyse critique des processus de racialisation constitutifs de la modernité, des pensées raciales, des formes structurelles, culturelles de racisme, et de ses mutations contemporaines » (Dorlin, 2022, p. 8).

⁷ Les manifestations hétérosexistes du harcèlement de rue visent l'orientation sexuelle des personnes. Celles à caractère cissexiste visent l'identité de genre trans des personnes, alors que les manifestations capacitistes visent l'état de santé de la personne ou la situation de handicap qu'elle rencontre.



OBJECTIFS

Cette recherche vise à établir un portrait de l'ampleur du harcèlement de rue à Montréal. Elle se base sur l'expérience rapportée dans la dernière année (2020-2021) de personnes résident·e·s dans les 19 arrondissements de la métropole. Les objectifs poursuivis sont de :

1. Sonder l'expérience de résident·e·s de Montréal à l'égard du harcèlement de rue dans les lieux publics de la ville et de caractériser ces expériences (manifestations, moments de la journée, lieux, etc.).
2. Analyser l'expérience du harcèlement de rue dans la métropole à l'intersection du genre et des différentes identités, appartenances et assignations sociales (par exemple, l'orientation sexuelle ou une situation de handicap).

L'atteinte de ces objectifs permettra d'identifier les contextes dans lesquels le harcèlement de rue a le plus souvent lieu dans la métropole (ex. lieux, moments de la journée, caractéristiques des auteur·e·s du harcèlement) ainsi que les groupes sociaux et les personnes qui peuvent être davantage ciblés par ces violences. Enfin, des recommandations et des pistes d'action seront dégagées. Elles pourront éclairer les décideurs dans le développement et la mise en application de politiques publiques et d'interventions destinées autant au grand public qu'à des publics ciblés comme les agents·e·s sociocommunautaires, les établissements scolaires et le corps enseignant ou les professionnel·le·s de la santé et des services sociaux.



DÉMARCHE ET OUTILS D'ENQUÊTE

L'APPROCHE FÉMINISTE INTERSECTIONNELLE

La notion d'intersectionnalité a été développée afin de rendre compte des expériences particulières des femmes qui cumulent d'autres identités, appartenances ou assignations sociales, comme celles d'être une femme racisée en situation de handicap ou issue de la diversité sexuelle ou de genre (Crenshaw, 2005 ; Hill Collins, 2000). L'approche féministe intersectionnelle permet d'analyser les inégalités sociales comme le fruit de la rencontre de différents systèmes d'oppression ou de discrimination dont les interactions produisent des expériences spécifiques. Elle a orienté l'ensemble des composantes de la présente recherche ; de la conception du devis au choix des analyses, en passant par la construction des outils de mesure et l'interprétation et la rédaction des résultats. Ce choix est en phase avec l'engagement des élu·e·s municipaux à intégrer l'ADG+⁸ dans leur processus (Ville de Montréal, 2020). Il est également justifié par les recherches sur le harcèlement de rue et d'autres violences connexes qui montrent que des segments de la population en vivent plus et que certaines manifestations les touchent davantage (Alessandrin et Dagorn, 2018 ; Condon, Lieber et Maillochon, 2005 ; DelGreco et Christensen, 2020 ; Gardner, 1995 ; Johnson et Bennett, 2015 ; Vera-Gray, 2016).

PLAN DE SONDAGE

L'équipe de recherche a fait appel à la firme de sondage SOM pour l'élaboration du plan d'échantillonnage et la collecte des données. La population cible se compose d'adultes résidant dans l'un des 19 arrondissements de la ville de Montréal. Afin de s'assurer de rejoindre un large spectre de la population visée, SOM a effectué un sondage mixte (Web et téléphonique) à partir de deux bases de sondage : le panel probabiliste de SOM et celui d'un partenaire pour le sondage Web ainsi que le panel probabiliste de SOM pour le sondage téléphonique. Deux plans d'échantillonnage (avec quotas souples par arrondissement et par groupe d'âge/niveau de scolarité pour le sondage Web et avec quotas par groupe d'âge et langue d'entrevue [français, anglais] pour le sondage téléphonique) ont été établis afin d'obtenir une bonne représentativité de la population visée. Le plan d'échantillonnage a permis de recueillir 3500 répondant·e·s, soit 2750 avec le sondage Web et 750 avec le mode téléphonique. Au total, respectivement 2851

⁸ Nous retenons l'appellation « d'analyse différenciée selon le genre » (ADG+), initialement désignée « analyse différenciée selon le sexe » (ADS). Dans son guide sur l'analyse différenciée selon le sexe dans une perspective intersectionnelle (ADS+), la Ville de Montréal (2020, p. 4) définit cette dernière comme « à la fois un processus et un outil qui vise à tenir compte des réalités et des besoins particuliers des personnes lors de la mise en place d'initiatives. L'analyse différenciée selon les sexes (ADS) favorise l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes par l'entremise des orientations et des actions d'instances compétentes de la société sur le plan local, régional ou national. L'ADS discerne de façon préventive les effets distincts sur les femmes et les hommes que peut avoir l'adoption d'un projet destiné aux citoyennes et aux citoyens, et ce, sur la base des réalités et des besoins différenciés des femmes et des hommes. L'ADS+ vise à enrichir cette analyse avec d'autres facteurs de discrimination. » (Ville de Montréal, 2020, 4)



répondant·e·s et 757 pour le mode téléphonique ont constitué l'échantillon à l'étude. Cet échantillon se caractérise de la manière suivante :

Tableau 1 - Plan de sondage Web

Groupe	Nombre de personnes interrogées
18-24 ans	308
25-34 ans, diplôme universitaire	305
25-34 ans, autre scolarité	400
35 ans + diplôme universitaire	1 550
35 ans + autre scolarité	288

Tableau 2 - Plan de sondage téléphonique⁹

Âge	Nombre de personnes interrogées	
	Français	Anglais
18-24 ans	48	7
25-34 ans	120	36
35-44 ans	135	23
45-54 ans	110	28
54-64 ans	94	31
65 ans +	86	39

COLLECTE DES DONNÉES

La méthode par questionnaire a été privilégiée pour la collecte des données. Le questionnaire a été élaboré en français par l'équipe de recherche puis finalisé par SOM. De légères modifications ont été apportées au questionnaire afin de faciliter son exécution par voie téléphonique. SOM a assumé la traduction du questionnaire en anglais et sa programmation sur ses plateformes Web et téléphonique. La durée moyenne du questionnaire Web était de 7,3 minutes et de 14,2 minutes pour le sondage téléphonique. Le questionnaire téléphonique a fait l'objet d'un prétest auprès de cinq répondant·e·s le 7 octobre 2021. Avant de commencer la collecte, tous·tes les intervieweur·euse·s ont reçu un breffage exhaustif sur les objectifs du projet, la population ciblée, la structure, le contenu du questionnaire (questions, choix de réponses, filtres, sauts, consignes aux intervieweur·euse·s, etc.) et la référence vers des ressources de soutien pour les répondant·e·s en cas de besoin ou de détresse psychologique.

⁹ L'échantillon compte aussi sept répondants résidant dans l'arrondissement de l'Île-Bizard-Sainte-Geneviève. Ces personnes ont été interrogées plus tardivement au cours de la collecte afin d'assurer une représentativité de cet arrondissement au plus petit effectif démographique de la ville.

La période de collecte s'est échelonnée du 13 octobre au 1^{er} novembre 2021 pour le volet Web et du 7 octobre au 11 novembre 2021 pour le volet téléphonique. Des liens permettaient à la chercheuse principale de suivre l'avancement de la collecte en ligne et d'écouter des entrevues téléphoniques réalisées. Pour le volet Web, des invitations ont été générées par SOM et son partenaire selon un mot de passe unique pour chaque répondant·e. Le questionnaire a ainsi été autoadministré par Internet et les réponses hébergées sur les serveurs de SOM. Pour le volet téléphonique, les entrevues ont été assistées par ordinateur avec une gestion informatisée des numéros de téléphone. Un maximum de 23 appels lors de rendez-vous et de 20 appels pour les autres contacts a été statué. Le taux de réponse s'est élevé à 44,2 % pour le volet téléphonique. Pour le volet Web, le taux global de réponse s'est chiffré à 23,2 %, soit 38,6 % pour le panel de SOM et 21,0 % pour le panel partenaire. Le projet a obtenu une certification éthique du Comité institutionnel d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec à Montréal et de l'Université du Québec en Outaouais.

CONSTRUCTION DU QUESTIONNAIRE

Les choix relatifs à la construction du questionnaire ont résulté des apprentissages tirés de la recherche menée par des membres de l'équipe (Blais, Dumerchat et Simard, 2021) sur les impacts du harcèlement de rue vécu par des Montréalaises¹⁰. Par exemple, nous avons retenu le Web dans notre conception de l'espace public à la suite des récits de harcèlement de rue rapportés par les participantes. Une revue analytique a par la suite été effectuée sur les différents outils et instruments de mesure utilisés à ce jour dans les recherches quantitatives sur le harcèlement de rue. À l'aide de mots clés (« harcèlement de rue »/« street harassment », « harcèlement public »/« public harassment », « harcèlement par un inconnu »/« stranger harassment »), nous avons procédé à une recherche systématique dans huit bases de données en psychologie, sociologie, études féministes, criminologie, santé et travail social. L'analyse de plus d'une centaine de sources a mené vers la sélection de trois questionnaires validés : celui de *L'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés* (Cotter et Savage, 2018) et ceux des deux enquêtes françaises *Femmes et déplacement* (Alessandrin, César-Franquet et Dagorn, 2016) et *VIRAGE* (Brown et al., 2019). Trois échelles standardisées (à notre connaissance non traduites en français) ont aussi été sélectionnées : *Street Harassment Scale* (Sullivan, 2011), *Stranger Harassment Index* (Fairchild et Rudman, 2008) et *Everyday Discrimination Scale* (Krieger et al., 2005).

¹⁰ Ces participantes ont pris part à des groupes de discussion. Onze participantes étaient de jeunes adultes (18-35 ans) et huit étaient âgées de plus de 36 ans. Quatre d'entre elles s'identifiaient en situation de handicap. Sept avaient des enfants et dix étaient en couple. Onze s'identifiaient comme femmes cis hétérosexuelles et huit comme personnes bisexuelles. Pour en savoir plus sur la démarche méthodologique et les résultats détaillés : <https://www.ceaf-montreal.qc.ca/public/2021/04/impacts-du-harcèlement-de-rue-sur-les-montrealaises.html>



Ces démarches ont conduit à l'élaboration d'un questionnaire composé de 61 questions fermées, à l'exception d'une question ouverte (dans la version Web seulement). Dans la foulée d'autres enquêtes comme celle de Brown et ses collègues (2019), nous avons évité de recourir à des expressions fortement chargées comme celles d'« agression », de « harcèlement » ou de « violence » pouvant générer des réactions de repli chez les répondant·e·s ou favoriser l'auto-exclusion de personnes qui pourraient ne pas se sentir concernées (Berthier, 2006). L'introduction du questionnaire illustre bien ce choix méthodologique :

Les questions porteront sur vos perceptions concernant le RESPECT et la CIVILITÉ dont font preuve les personnes dans les LIEUX PUBLICS de la ville de Montréal.

On entend par lieux publics, des lieux accessibles et ouverts au public tels que les rues, les artères commerciales, les parcs, les cafés, les centres commerciaux, les bars, les restaurants, cinémas ou autres lieux publics (bibliothèques, musées, théâtres, établissements scolaires, sportifs, cliniques, etc.) ainsi que le transport en commun de la ville de Montréal. Ceci EXCLUT votre milieu de travail ou votre domicile.

Le manque de civilité ou de respect des autres peut affecter notre expérience des lieux publics de Montréal. Ce manque inclut, par exemple, les insultes, les gestes ou commentaires déplacés, les contacts physiques non désirés ou tout autre comportement inapproprié qui pourrait rendre une personne INCONFORTABLE.

Le questionnaire comprend quatre sections. La première section sonde les expériences du harcèlement de rue dans la dernière année (2020-2021). On leur a demandé : « En repensant aux moments où vous vous trouviez dans des lieux publics à Montréal au cours des 12 derniers mois, combien de FOIS vous êtes-vous senti(e) INCONFORTABLE en raison de l'un ou l'autre des comportements suivants (gestes, paroles) de la part d'une PERSONNE INCONNUE ? ». Ces comportements réfèrent aux manifestations du harcèlement de rue les plus fréquemment mesurées dans les recherches (voir encadré) (Alessandrin, César-Franquet et Dagorn, 2016 ; Brown *et al.*, 2019 ; Cotter et Savage, 2018 ; Fairchild et Rudman, 2008 ; Sullivan, 2011) :



1. On vous a regardé(e) de manière insistante ou avec désapprobation
2. On vous a posé des questions intrusives ou fait des commentaires déplacés
3. Une personne inconnue vous a sifflé(e) ou a crié après vous quand, par exemple, vous marchiez, attendiez un autobus ou rouliez à vélo
4. On vous a dit des moqueries, des insultes ou fait des menaces
5. On vous a fait des remarques grossières ou des blagues offensantes de nature sexuelle
6. Vous avez eu des contacts physiques ou des attouchements non souhaités à votre égard (ex. : une personne inconnue)
7. Une personne inconnue a touché une partie de votre corps, par exemple vos cheveux, de manière intentionnelle sans que vous le souhaitiez
8. Une personne inconnue vous a fait des avances non souhaitées avec insistance
9. On vous a suivi(e) avec insistance quand, par exemple, vous marchiez, étiez à vélo ou dans un transport en commun
10. On vous a fait des commentaires menaçants ou agressifs sur les médias sociaux tels que Facebook, Instagram, Twitter, TikTok ou dans la section commentaire de journaux en ligne
11. Vous avez eu affaire à un exhibitionniste ou à un voyeur
12. Vous avez été giflé(e), secoué(e) brutalement ou frappé(e)

Les répondant·e·s ayant mentionné avoir subi, au moins une fois dans la dernière année (2020-2021), l'un de ces comportements de la part d'inconnus à Montréal ont été questionné·e·s sur les raisons perçues : « Selon vous, jusqu'à quel point les aspects suivants peuvent expliquer pourquoi vous avez subi l'un ou l'autre de ces comportements dans les lieux publics à Montréal au cours des 12 derniers mois ? » Ces raisons font écho aux motifs les plus fréquemment mentionnés dans les recherches (Brown *et al.*, 2019) et d'autres mis en évidence dans celle de Blais, Dumerchat et Simard (2021), soit : le genre/sexe ; l'âge ; les vêtements ; la religion réelle ou supposée ; l'apparence physique (poids, taille, tatouages, couleur des cheveux ou style de la coiffure) ; l'état de santé physique, mentale ou un handicap ; l'appartenance à une communauté autochtone ou la couleur de la peau ; la langue parlée (ou accent) ; l'orientation sexuelle réelle ou présumée et les opinions politiques ou syndicales.

La deuxième section du questionnaire a porté sur les contextes dans lesquels ont eu lieu les manifestations de harcèlement de rue rapportées par les répondant·e·s. Différents lieux publics étaient proposés : commerce, centre commercial, restaurant, café ou bar ; musée, bibliothèque ou autre institution culturelle ; festival, événements ou activités offertes au grand public ; lieu de culte (à proximité ou à l'intérieur) ; institution d'enseignement, terrain d'une école ou établissement de services publics (hôpital, palais de justice, clinique, poste de police, etc.) ; transport en commun ou adapté ou à l'arrêt d'un autobus ; taxi, service de covoiturage de type UBER ou en covoiturage ; trottoir, rue, terrain de stationnement ou parc. D'autres questions ont porté sur le moment de la journée (matin, après-midi, soir, nuit) et les caractéristiques des auteur·e·s du harcèlement (genre et âge perçus, agissant seul·e ou en groupe, agissant dans le cadre de son emploi – par exemple une personne travaillant dans la restauration, les services publics ou un membre du corps policier, etc. (Smith, Phillips et King, 2010). Deux autres questions ont abordé la présence



de personnes accompagnatrices ou de témoins des gestes commis et, si oui, si ces personnes leur ont offert de l'aide ou du soutien (ex. aller chercher du secours). On a par la suite demandé aux répondant·e·s s'ils ont porté plainte ou signalé ces comportements au service de sécurité des lieux ou à la police et, si non, d'en préciser les raisons. Les justifications proposées sont tirées des témoignages rapportés dans la recherche de Blais, Dumerchat et Simard (2021) : « Je ne trouvais pas cela assez grave », « Je ne savais pas à qui m'adresser », « J'avais peur de possibles représailles », « J'avais peur de ne pas être pris(e) au sérieux », « Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre », « Autre raison » (la personne pouvait alors préciser dans ses mots -uniquement dans la version Web du questionnaire). En lien avec le contexte de la pandémie durant lequel s'est déroulé la recherche, il a été demandé aux répondant·e·s si, dans leur perception, ces incidents, manque de civilité ou de respect dans les lieux publics à Montréal était « plus fréquents », « moins fréquents » ou « autant fréquents » qu'avant la pandémie de la COVID-19. Enfin, l'âge de la personne auquel elle se rappelait avoir vécu un premier incident de ce genre (Stop Street Harassment, 2014) à Montréal a fait l'objet d'une question :

Aussi loin que vous pouvez vous souvenir, quel ÂGE aviez-vous la PREMIÈRE FOIS qu'une PERSONNE INCONNUE vous a traité(e) de manière irrespectueuse dans un lieu public à Montréal?

À titre d'exemple, il peut s'agir de regards désapprobateurs sur votre apparence physique, d'insultes, de menaces, de moqueries, de commentaires ou de gestes inappropriés à votre égard comme des sifflements, des cris ou des klaxons à votre endroit, des gifles, des blagues ou des gestes offensants de nature sexuelle, des atouchements non désirés, une présence envahissante et persistante non souhaitée, etc.

La dernière section du questionnaire a regroupé des questions d'ordre sociodémographique : arrondissement de résidence, âge, sexe assigné à la naissance, genre, le plus haut niveau d'études atteint, orientation sexuelle, langue maternelle, minorités visibles¹¹ et Autochtones (Premières Nations, Inuits ou Métis). Ces indicateurs d'identité, d'appartenance ou d'assignation sociale sont tirés du recensement canadien (Statistique Canada, 2017). Nous avons ajouté trois questions liées à la fréquence et aux habitudes de déplacement dans la métropole (métro, autobus, train de banlieue ou transport adapté ; déplacement actif comme la marche, le vélo, la trottinette ou la planche à roulettes ; service de taxi, de type UBER ou en covoiturage). Le port en public d'un vêtement ou d'un bijou (une kippa, un voile, un turban, une croix ou autre pendentif, etc.) pouvant évoquer une religion, la mention d'une situation de handicap ou d'un problème de santé mentale ou physique qui limite les activités à domicile, les déplacements ou les loisirs ont également fait l'objet de questions.

¹¹ Appellation utilisée par Statistique Canada : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/81-004-x/def/4068739-fra.htm>



TRAITEMENT DES DONNÉES

La base de données a été nettoyée, validée et pondérée par SOM avant d'être livrée sous format SPSS à l'équipe de recherche. La pondération des données a été appliquée à l'ensemble des répondant·e·s (Web et téléphonique) à partir des données du recensement 2016 de Statistique Canada. Plus précisément :

- par expansion à la distribution conjointe d'âge (18 à 24 ans, 25 à 34 ans, 35 à 44 ans, 45 à 54 ans, 55 à 64 ans, 65 ans ou plus) et de genre ;
- selon la langue maternelle (français seulement, autre) ;
- selon la distribution québécoise du plus haut diplôme ou certificat détenu (aucun/secondaire/DEP, collégial, universitaire) ;
- selon l'arrondissement de la résidence (19).

Ces poids ont ensuite été redressés selon les distributions de chaque volet, soit les proportions respectives d'entrevues téléphoniques et de questionnaires Web dans l'échantillon. Ainsi, l'ensemble des répondant·e·s reflète l'effectif démographique des adultes montréalais. La méthode utilisée est la pondération multivariée à 10 itérations par la méthode itérative du quotient pour assurer une représentation fidèle à toutes ces distributions. À noter que du fait qu'une part importante de l'étude relève d'une collecte auprès d'un panel partenaire non probabiliste (2035 répondant·e·s), les marges d'erreur ne peuvent être appliquées pour cette étude.

ANALYSE STATISTIQUE

Des analyses statistiques descriptives (fréquences, moyennes et écarts-types) ont été effectuées sur l'ensemble des variables. Un indice de l'intensité de l'expérience de harcèlement de rue a été calculé pour chacune des personnes (addition des différentes manifestations rapportées pondérées par leur fréquence dans la dernière année). Cet indice peut varier de 0 et 33 ; 0 signifiant que la personne n'avait rapporté aucune des manifestations présentes dans les items proposés ($n = 3324$, Moyenne (M) : 3,4, Écart-type (ET) : 4,9). L'analyse de cohérence interne de l'échelle indique une fiabilité très élevée ($\alpha = 0,90$). En raison de données manquantes, l'indice n'a pu être calculé pour 284 individus. Ces questionnaires ont été exclus.

Des analyses bivariées (test du Chi-deux, corrélation de Pearson, test t de Student, ANOVA et tests post-hoc de Scheffe) ont par la suite été réalisées en croisant les variables du harcèlement de rue (le fait d'en avoir vécu ou non dans la dernière année à Montréal ; ses manifestations et l'indice d'intensité du harcèlement de rue rapporté) avec les variables indépendantes suivantes : le genre, l'âge, le niveau de scolarité, l'orientation sexuelle, être une personne racisée ou Autochtone, les moyens de déplacement, la mention d'une situation de handicap ou d'une limitation, la langue maternelle et le port en public d'un objet visible ou d'un vêtement pouvant évoquer une religion. Lorsque nécessaire, des



recodages ont été effectués afin que les catégories de la variable rencontrent les conditions préalables aux tests statistiques. En raison d'un manque d'effectif, les personnes Autochtones ont été regroupées avec les personnes racisées pour les analyses bivariées et multivariées. Bien que leurs expériences soient situées historiquement dans des rapports sociaux souvent différents, la taille de l'échantillon nous a amenées à faire ce choix afin de mettre en lumière les expériences communes liées au fait de ne pas appartenir à la catégorie majoritaire des Blancs. En outre, les femmes trans n'ont pas été intégrées dans la variable « femmes », alors qu'elles en font partie. En pesant les pour et les contre, nous avons choisi de les regrouper avec les hommes trans afin de mieux rendre visibles les violences à l'endroit de la diversité de genre, d'autant plus qu'elles n'étaient pas assez nombreuses pour former une catégorie à elles seules. Visibiliser leurs expériences nous semblait d'autant plus important que les personnes de la diversité de genre sont sur-représentées dans les statistiques de victimisation (voir notamment Bergeron *et al.*, 2017).

Lorsque cela s'applique, les données bivariées sont ventilées afin de révéler les possibles entrecroisements qui peuvent être associés à des effets différents sur l'expérience de harcèlement de rue pour les trois catégories de genre dans l'étude (femmes cisgenres, hommes cisgenres et personnes de la diversité de genre). Les variables indépendantes significativement associées avec l'indice d'intensité de harcèlement de rue ont par la suite été introduites dans un modèle de régression linéaire multiple (méthode *stepwise forward*) (à l'exception de la langue maternelle pour des raisons de colinéarité). L'ajout de variables dans le modèle permet de mesurer l'effet « unique » de certaines variables, en contrôlant l'effet des autres variables. Un modèle présentant les facteurs les plus fortement associés au harcèlement de rue a été constitué. Les seuils de signification 0,01 (pour l'inclusion) et 0,10 (pour l'exclusion) ont été privilégiés pour l'ensemble des analyses statistiques.

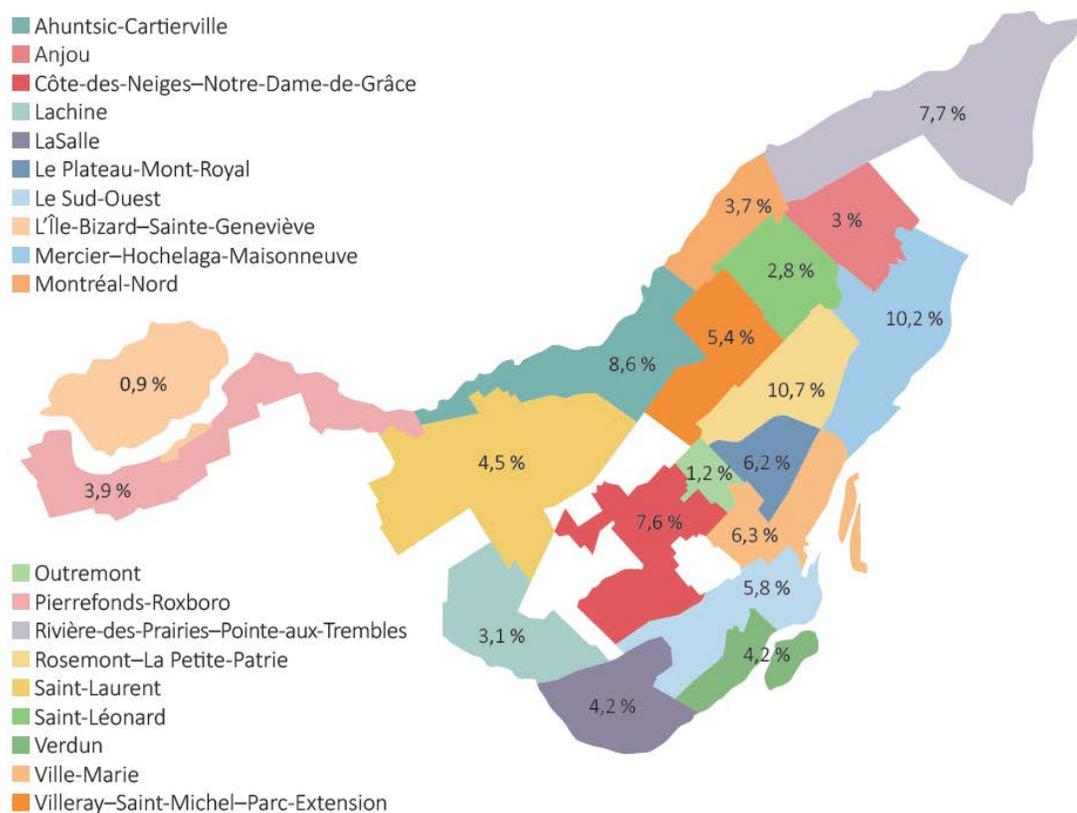
La question à court développement comprise dans la version Web du questionnaire a fait l'objet d'une analyse qualitative de contenu. Trente catégories ont émergé et certaines réponses ont été replacées dans un ou plusieurs des choix multiples proposés ($n = 24$). Le logiciel N'Vivo a été utilisé pour le codage et nous avons procédé à un accord inter-juges à trois personnes afin de limiter les biais dans les interprétations. Enfin, nous avons sélectionné des témoignages d'expériences de harcèlement de rue tirés des entretiens issus de la recherche qualitative de Blais, Dumerchat et Simard (2021). Cette façon de présenter les résultats met en exergue la parole des femmes et permet d'incarner les résultats chiffrés de leurs récits de harcèlement de rue à Montréal. Les extraits narratifs, combinés aux statistiques, procurent un pouvoir évocateur puissant pour rendre compte de l'ampleur du harcèlement de rue et de ses impacts sur la vie quotidienne.



PROFIL DES RÉPONDANT·E·S

L'échantillon comprend 3324 adultes résidant dans les 19 arrondissements de la ville de Montréal (voir la figure 1). La moitié de l'échantillon (50,8 %) est composée de femmes cisgenres, 47,9 % sont des hommes cisgenres et une petite proportion d'individus (1,3 %) s'est identifiée comme personne trans, non binaire ou ayant un genre autre que femme ou homme. Près de 15 % des personnes de l'échantillon disent appartenir à la diversité sexuelle (incluant les personnes gaies, lesbiennes, bisexuelles). En ce qui a trait à l'âge, plus de la moitié des répondant·e·s était âgée de 18 à 54 ans, les autres étant âgés de 55 ans et plus. Au niveau des études, près de la moitié a rapporté avoir obtenu un diplôme universitaire. En comparaison avec le dernier recensement canadien, on remarque une sous-représentation des personnes racisées, des Autochtones et des personnes allophones¹² (voir le tableau 3).

Figure 1 - Arrondissement de résidence



¹² Le comparatif pour la ville de Montréal est estimé à 34,2 % pour les minorités visibles, 0,7 % pour les communautés autochtones (Premières Nations, Inuits ou Métis) et 33,3 % pour celles ayant comme langue maternelle une autre langue que le français ou l'anglais (Statistique Canada, 2017). Soulignons par ailleurs que la représentation de personnes racisées de l'échantillon correspond à la représentation canadienne globale (22,3 %).



Tableau 3 - Caractéristiques sociodémographiques

Variables	Non pondérées		Pondérées	
	n	%	n	%
Âge	3324		1 256 992	
18-24		9,4		10,6
25-34		15,2		20,1
35-44		12,9		17,4
45-54		14,7		16,3
55-64		20,9		15,2
65 et +		26,9		20,4
Genre¹³	3314		1 250 108	
Femme		50,8		50,3
Homme		47,9		48,3
Non binaire, trans et autres ¹⁴		1,3		1,4
Une personne...	3305		1 248 881	
Blanche		84,0		77,6
Noire		5,0		7,0
De l'Asie		4,0		5,8
Arabe		2,7		3,4
Latino-américaine		2,3		3,6
Autochtone		0,3		0,3
Autres		1,7		2,3
Langue maternelle	3324		1 256 992	
Français		69,0		52,9
Anglais		17,9		27,9
Autres		13,1		19,2
Plus haut diplôme obtenu	3312		1 251 811	
Universitaire		53,8		44,8
Collégial		20,5		18,5
DEP/DES/Aucun		25,7		36,7
Orientation sexuelle	3242		1 219 606	
Hétérosexuel·le		85,2		86,0
Gai·e ou lesbienne		9,0		7,2
Bisexual·le		3,5		4,0
Autres		2,3		2,8

¹³ À noter que les personnes intersexuées peuvent se reconnaître dans l'ensemble de ces catégories.

¹⁴ Cette catégorie inclut autant les femmes trans que les hommes trans.



Sur la base des données pondérées, 68,2 % ont emprunté le transport en commun (métro, autobus, train de banlieue ou transport adapté) au cours de la dernière année. Plus de 82,1 % rapportent avoir utilisé un moyen de déplacement actif (vélo, marche, trottinette, planche à roulettes, etc.) et 43,1 % un service de taxi ou de covoiturage. Le tableau 4 montre également qu'environ 15 % des répondant·e·s ont dit porter en public un vêtement, un bijou ou un objet visible pouvant être perçu comme religieux. Enfin, 11 % des répondant·e·s ont mentionné une situation de handicap ou un problème de santé mentale ou physique qui limite leurs activités quotidiennes.

Tableau 4 - Habitudes de déplacement, mention d'une situation de handicap ou d'un problème de santé qui limite les activités quotidiennes et port d'un objet pouvant être perçu comme religieux

Variables				
Moyens de déplacement				
	<i>n</i>	Jamais	≥ 1 mois	≥ 1 semaine
		%	%	%
Déplacement actif	3302	17,9	26,1	56,0
Transport en commun	3293	31,8	39,1	29,1
Services de taxi, UBER, covoiturage	3281	56,9	36,3	6,7
Port d'un objet pouvant être perçu comme religieux				
	3303	Jamais	Parfois	Toujours
		%	%	%
		85,7	8,5	5,8
Handicap/limitation				
	3294	Oui	Non	
		%	%	
		11,0	89,0	



RÉSULTATS

Les résultats pondérés sont présentés en deux sections. La première section porte sur l'ampleur du harcèlement de rue à Montréal. Elle identifie ses manifestations les plus fréquentes et les contextes dans lesquels il est commis (ex. lieux, moments de la journée, caractéristiques des auteur·e·s du harcèlement). La deuxième section traite du harcèlement de rue en regard du genre, de la race, de la situation de handicap, de l'âge et de l'orientation sexuelle. Les résultats montrent que l'entrecroisement (intersections) de ces identités, appartenances ou assignations sociales produit des expériences différenciées du harcèlement de rue.

AMPLEUR DU HARCÈLEMENT DE RUE À MONTRÉAL

La plupart des répondant·e·s (65,3 %) rapportent avoir vécu une ou plusieurs manifestations de harcèlement de rue à Montréal dans la dernière année (2020-2021). Plus précisément, il s'agit de 83,7 % des personnes de la diversité de genre, de 68,7 % des femmes cisgenres et de 61,2 % des hommes cisgenres de l'échantillon. Nous verrons plus loin qu'il s'agit de groupes d'hommes en particulier, notamment les hommes gais ou de la diversité sexuelle, les hommes racisés ou Autochtones et ceux portant en public un objet pouvant évoquer une religion.

Un jour, une femme s'est mise à me poser des questions du genre :
« Pourquoi t'as immigré au Québec ? ».
Je me suis sentie comme :
« Mais pourquoi vous posez cette question ?
De quel droit vous posez la question ? » (Kenzy)

En ce qui a trait aux manifestations du harcèlement de rue rapportées dans la dernière année à Montréal, la figure 2 montre que les personnes de la diversité de genre rapportent en avoir vécu davantage, comparativement aux femmes et hommes cisgenres. Par exemple, 76,6 % d'entre elles disent avoir été la cible de regards insistants ou désapprouvateurs, et 62,8 % déclarent s'être fait poser des questions intrusives ou avoir subi des commentaires déplacés.

Un homme [inconnu] m'a déjà dit : « T'es belle, tu mérites de mourir, mais tu vas souffrir avant » (Michelle)

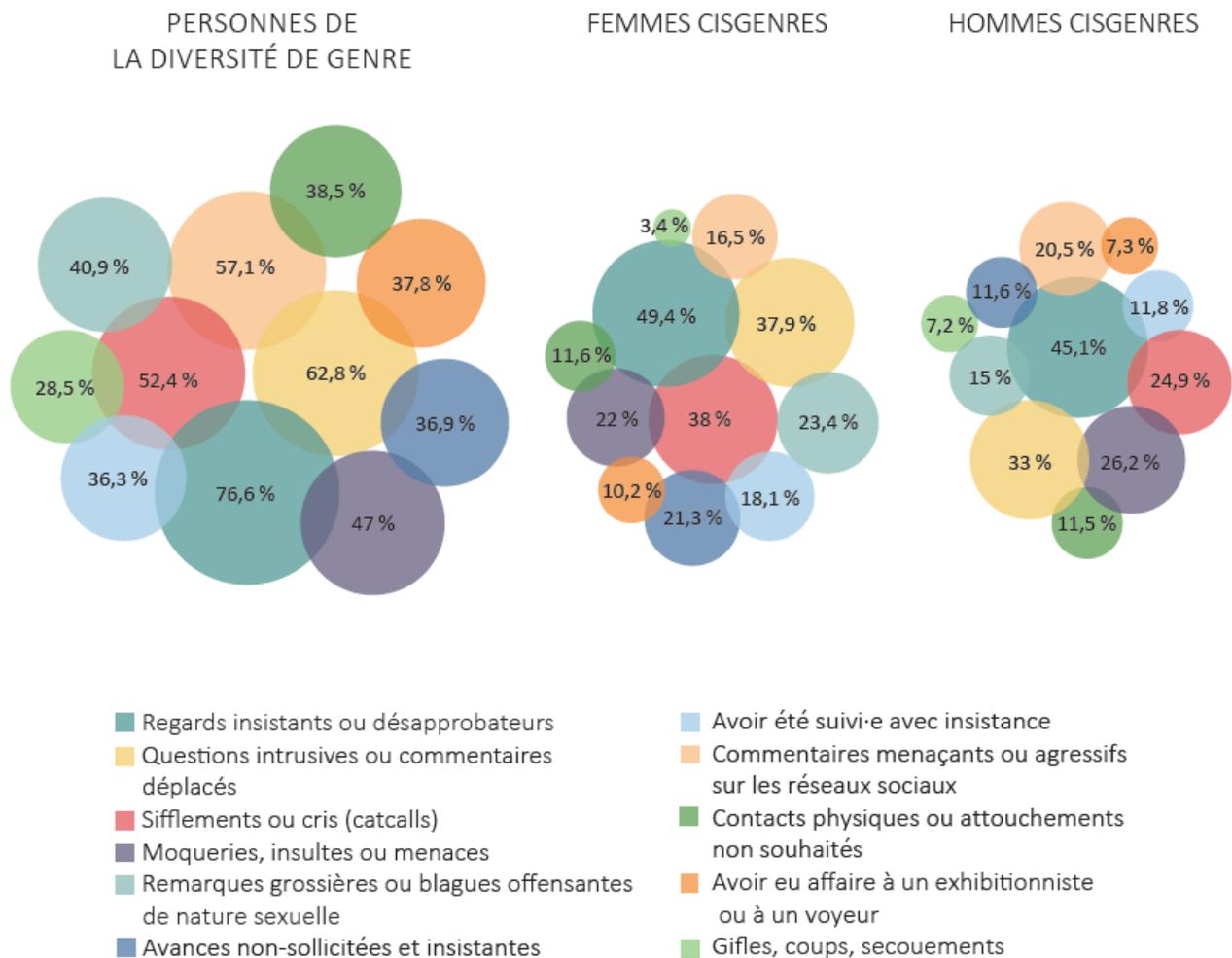
En ce qui concerne les femmes cisgenres, elles rapportent avoir vécu plus fréquemment l'ensemble des manifestations sondées que les hommes cisgenres, excepté pour ce qui est des moqueries, des insultes ou des menaces, des commentaires menaçants ou agressifs sur les médias



sociaux et des agressions physiques. À titre d'exemple, 38 % d'entre elles témoignent avoir été interpellées par des sifflements ou des cris (dont les bruits de bouche de type *catcalls*). Cette fréquence s'élève à 52,4 % pour les répondant·e·s de la diversité de genre. Toujours dans la dernière année, 23,4 % des femmes cisgenres rapportent avoir été la cible de remarques grossières ou de blagues offensantes de nature sexuelle dans un endroit public à Montréal (40,9 % pour les personnes de la diversité de genre). Une femme cisgenre sur cinq (21,3 %) et plus du tiers des personnes de la diversité de genre (36,9 %) rapportent avoir reçu des avances non sollicitées et insistantes de la part d'une personne inconnue. C'est également plus du tiers (36,3 %) des personnes de la diversité de genre et 18,1 % des femmes cisgenres qui ont indiqué avoir été suivi·e·s avec insistance.

J'ai 20 ans
d'expérience à me faire
suivre dans la rue !
(Michelle)

Figure 2 - Manifestations du harcèlement de rue rapportées dans la dernière année à Montréal selon le genre des répondant·e·s



LES RAISONS PERÇUES DU HARCÈLEMENT DE RUE

Interrogé·e·s sur les motifs pouvant expliquer pourquoi iels ont entendu ces propos ou subi l'un ou l'autre de ces comportements, les répondant·e·s ont le plus souvent indiqué leur apparence physique (poids, taille, tatouages, couleur des cheveux ou style de coiffure) (43,3 %), leur genre ou leur sexe (39,8 %), leur âge (35,6 %), la langue parlée ou leur accent (32,2 %), l'appartenance à une communauté autochtone ou la couleur de leur peau (28,5 %) ou encore leurs vêtements (25,6 %).

Dans le métro, il y avait une dame avec deux enfants en bas âge. Elle portait le voile. Un monsieur a commencé à lui dire :

*« Ah oui le voile au Québec... ».
Je suis allée le voir, je lui ai dit d'arrêter en disant : « C'est du harcèlement ce que vous êtes en train de faire ! » (Perrine)*

J'ai des tatous et je me fais régulièrement toucher les jambes, toucher les bras, toucher les fesses [...] Comme si parce que j'avais un dessin sur mon corps, ça autorisait des étrangers à me toucher sans demander (Charlotte)

D'autres ont identifié leurs opinions politiques ou syndicales (22,4 %), leur état de santé physique, mentale ou un handicap (18,2 %), leur orientation sexuelle réelle ou présumée (18,1 %) ou leur religion réelle ou présumée (15,8 %). Ces statistiques doivent par ailleurs être comprises en lien avec les caractéristiques de notre échantillon. En effet, les répondant·e·s ayant mentionné porter un objet visible pouvant être perçu comme religieux sont plus nombreux·euses à avoir indiqué leur religion réelle ou présumée comme raison du harcèlement subi, si l'on compare à ceux qui n'en portent pas¹⁵. Les personnes de la diversité sexuelle sont également plus nombreuses à avoir indiqué leur orientation sexuelle réelle ou présumée comme raison perçue du harcèlement de rue subi¹⁶. Enfin, les répondant·e·s ayant mentionné vivre une situation de handicap ou avec un problème de santé limitant leurs activités quotidiennes sont également plus nombreux·ses à avoir sélectionné l'état de santé (physique ou mentale) ou un handicap comme élément expliquant selon elleux le harcèlement de rue subi dans la dernière année¹⁷.

¹⁵ Soit 39,1 % pour les personnes qui ont indiqué porter un objet visible en public pouvant être perçu comme religieux contre 10,7 % pour celles qui ont indiqué ne pas le faire ($\chi^2(1) = 70781.35, p < .001, V = .29$).

¹⁶ Soit 43,5 % pour les personnes de la diversité sexuelle contre 12,6 % pour les personnes hétérosexuelles ($\chi^2(1) = 72785,60, p < .001, V = .30$).

¹⁷ Soit 61,1 % pour les personnes ayant mentionné une situation de handicap ou une limitation contre 38,9 % pour les personnes qui n'en ont pas fait mention ($\chi^2(1) = 111759.73, p < .001, V = .36$).

Lorsqu'on examine les données en fonction des trois catégories de genre (tableau 5), on remarque que plus de la moitié des femmes cisgenres (55,7 %) et près des trois quarts des personnes de la diversité de genre (73 %) estiment que c'est en raison de leur genre qu'ils ont subi du harcèlement de rue, alors que c'est seulement le cas de 19,7 % des hommes cisgenres. De plus, l'apparence physique ressort comme une autre raison fréquente (respectivement 46,9 % et 58,9 %) à laquelle s'ajoutent bien souvent les vêtements (59,3 %) et l'orientation sexuelle ou présumée (43,7 %) pour les personnes de la diversité de genre. En contrepoint, les hommes cisgenres estiment que c'est le plus souvent en raison de la langue parlée ou de leur accent (39,3 %) qu'ils sont la cible de harcèlement de rue, suivi de près par leur apparence physique (38,5 %).

Tableau 5 - Raisons perçues du harcèlement de rue subi selon le genre des répondant·e·s

Variables	Ensemble		Hommes cisgenres	Femmes cisgenres	Diversité de genre
	n	%	%	%	%
Sexe/genre	2037	39,8	19,7	55,7	73,0
Âge	2025	35,6	30,7	39,4	47,9
Apparence physique	2033	43,3	38,5	46,9	58,9
Vêtements	2036	25,6	23,6	26,2	59,3
État de santé ou handicap	2032	18,2	20,2	15,6	41,9
Appartenance à une communauté autochtone ou la couleur de peau	2032	28,5	31,7	25,1	49,1
Langue parlée ou accent	2034	32,2	39,3	26,0	40,6
Orientation sexuelle réelle ou présumée	2028	18,1	21,4	14,5	43,7
Religion réelle ou présumée	2021	15,8	20,4	11,5	25,7
Opinions politiques ou syndicales	2033	22,4	26,9	17,7	43,3



LES CONTEXTES DANS LESQUELS EST COMMIS LE HARCÈLEMENT DE RUE

Les épisodes rapportés sont survenus dans différents endroits publics. Comme le montre le tableau 6, les lieux les plus fréquents sont la rue (incluant le trottoir), un terrain de stationnement ou un parc (66 %) ; un commerce (incluant un bar, un café ou un restaurant) ou un centre commercial (49,4 %) ou encore le transport en commun, le transport adapté ou un arrêt d'autobus (38,8 %).

Ces données sont cohérentes avec d'autres études qui indiquent que c'est au moment des déplacements dans la rue, dans le transport en commun et lors de visites dans les commerces que le harcèlement de rue est le plus fréquent (Alessandrin, César-Franquet et Dagorn, 2016 ; Stop Street Harassment, 2014).

Les autres lieux mentionnés incluent les festivals, événements ou activités grand public (18,7 %) ainsi que les institutions d'enseignement, terrains à proximité ou établissements publics (19,3 %). Des personnes rapportent aussi, mais moins fréquemment, avoir été harcelées dans un taxi ou lors de covoiturage (6,7 %), à proximité ou à l'intérieur d'un lieu de culte (6,3 %) ou dans un musée, une bibliothèque ou une institution culturelle (5,5 %). Rappelons que le Web est un lieu public au sein duquel 19 % des répondant·e·s ont rapporté avoir subi des commentaires menaçants et agressifs dans les médias sociaux ; proportion qui s'élève à 57,1 % chez les répondant·e·s de la diversité de genre.

Le harcèlement
c'est dans la rue,
les épiceries, le métro,
le bus, les corridors...
(Perrine)

Je marchais dans la rue et
quatre hommes en voiture me
suivaient. Ils faisaient des tours
de blocs au même rythme que moi
et feintaient de me frapper.
(Anne)

Je vis plus de harcèlement dans
mon quotidien depuis que j'ai
recommencé à prendre
les transports en commun.
(Léa)

Je suis étudiante à l'université et
il y a de nombreuses activités dans
lesquelles le harcèlement de rue
prend place. (Lili)

Sur internet, à la suite
de l'annonce d'un décès,
j'ai lu des commentaires du genre
de personnes qui se réjouissaient
en disant : « une Arabe de moins,
une musulmane de moins dans
la société » (Fatima)

Tableau 6 - Lieux où se sont déroulés les épisodes de harcèlement de rue rapportés

Variables	n	%
Trottoir, rue, terrain de stationnement ou parc	2052	66,0
Commerce, centre commercial, restaurant, café ou bar	2048	49,4
Transport en commun, adapté ou arrêt d'autobus	2047	38,8
Institution d'enseignement, terrain d'une école ou établissement de service public	2052	19,3
Festival, événement ou activité grand public	2050	18,7
Taxi ou service de covoiturage	2055	6,7
À proximité ou à l'intérieur d'un lieu de culte	2050	6,3
Musée, bibliothèque ou institution culturelle	2048	5,5

Les épisodes rapportés par les répondant·e·s se sont passés le plus souvent en après-midi (56,8 %) et en soirée (59 %). Ces résultats sont présentés au tableau 7 et font écho aux études indiquant que le harcèlement de rue se produit à toute heure du jour (Condon, Lieber et Maillochon, 2005).

Selon Alessandrin, César-Franquet et Dagorn (2016), le sentiment de sécurité des femmes tend à diminuer la nuit, non pas en raison du manque de clarté, mais à cause de l'idée répandue et sexiste voulant que ce moment de la journée soit plus dangereux pour elles.

Il est 5 h, je m'en vais prendre l'autobus.
Je suis dans mon quartier, dans un lieu où je suis supposée me sentir en sécurité, et là boum ! On me fait des commentaires sur mon corps.
(Lili)

Tableau 7 - Moments de la journée où se sont déroulés les épisodes de harcèlement de rue rapportés

Variables	n	%
Matin (5 h à 12 h)	1962	24,5
Après-midi (12 h 01 à 16 h)	1971	56,8
Soirée (16 h 01 à 23 h)	1983	59,0
Nuit (23 h 01 à 4 h 59)	1999	18,7



Selon les répondant·e·s, les personnes ayant commis le harcèlement de rue à leur endroit dans la dernière année étaient surtout des personnes seules (62,3 %), des hommes (67,2 %) et très peu souvent des personnes perçues comme mineures (6,7 %) (tableau 8). Sur la base des incidents rapportés, les auteur·e·s du harcèlement de rue sont le plus souvent des hommes (seuls ou en groupe) qui ont harcelé des répondants (hommes cisgenres) (67 %), des répondantes (femmes cisgenres) (67,5 %) ou des répondant·e·s de la diversité de genre (62,4 %).

Un homme m'a suivie
et m'a dit :
« Ah moi les femmes
trans, j'aime ça ben gros.
Comment ça coûte sortir
avec toi ? »
(Sophie)

Pour tous les genres confondus, près d'un·e répondant·e sur cinq (19,1 %) a également indiqué avoir été harcelé·e par une personne agissant dans le cadre de son emploi (par exemple un·e employé·e en restauration, des services publics, un membre du corps policier, un chauffeur de taxi, etc.). Remarquons par ailleurs que cette proposition comprend le tiers des personnes de la diversité de genre de l'échantillon.

Tableau 8 - Caractéristiques perçues des auteur·e·s du harcèlement de rue selon le genre des répondant·e·s

Variables	Ensemble	Personnes de		
		Femmes cisgenres	la diversité de genre	Hommes cisgenres
	<i>n</i>	%	%	%
Nombre	1929			
Personne seule	62,3	65,2	52,6	59,3
Groupe	13,3	9,9	10,6	17,5
Les deux	24,4	24,9	36,8	23,2
Genre perçu	1920			
Un homme seulement	34,0	33,9	20,8	34,7
Une femme seulement	7,0	7,7	14,2	5,8
Surtout des hommes	33,2	33,6	41,6	32,3
Surtout des femmes	4,2	3,7	6,6	4,7
Autant d'hommes que de femmes	21,6	21,1	16,8	22,5
Âge perçu	1828			
12 ans ou moins	0,1	0,2	0,0	0,0
13 à 19 ans	6,6	3,4	3,1	10,5
20 à 35 ans	42,6	38,5	49,0	47,3
36 à 64 ans	47,2	53,8	47,9	39,4
65 ans et plus	3,4	4,1	0,0	2,8
Dans le cadre de son emploi	1934			
Oui	19,1	17,7	33,3	20,2
Non	80,9	82,3	66,7	79,8

[Un jour], en sortant du métro, j'ai entendu une fille hurler. Elle était entourée de gars [...] qui essayaient de lui voler quelque chose et ils la touchaient en même temps.
(Charlotte)

Selon Condon, Lieber et Maillochon (2005), bon nombre d'incidents de harcèlement de rue ont lieu devant témoin et durant les heures de pointe. Parmi les répondant·e·s ayant vécu du harcèlement de rue à Montréal dans la dernière année, 38,4 % ont signalé la présence d'une ou de plusieurs personnes autres que le·s auteur·e·s du harcèlement lors des incidents. Or, dans plus de la moitié de ces cas (52,8 %), aucune aide ne leur a été offerte de la part des personnes accompagnantes ou des témoins présents.

L'hostilité, les agressions sexuelles et autres violences commises par des personnes inconnues dans l'espace public peuvent être subies pour la première fois à un très jeune âge (tableau 9). De ceux ayant confié, du plus loin qu'ils se souviennent, avoir déjà vécu un ou plusieurs incidents de harcèlement de rue à Montréal, bon nombre d'entre iels situent cette première expérience avant l'âge de 18 ans (48,5 %), ce qui est le cas de la moitié des femmes cisgenres et des personnes de la diversité de genre (respectivement 53,2 % et 50 %, comparativement à 43,2 % pour les hommes cisgenres).

Pour moi, témoin ça veut dire solidarité. Il faut être solidaire avec la personne qui se fait agresser ou harceler.
(Perrine)

Tableau 9 - Âge au premier épisode de harcèlement de rue selon le genre des répondant·e·s

Variables	Ensemble		Femmes cisgenres	Hommes cisgenres	Diversité de genre
	n	%	%	%	%
Âge	2528				
12 ans ou moins		20,3	20,8	19,7	24,7
13 à 17 ans		28,2	32,4	23,5	25,3
18 à 24 ans		23,0	22,5	23,6	21,2
25 à 34 ans		13,2	10,7	16,1	11,4
35 à 44 ans		6,0	5,5	6,6	8,2
45 à 54 ans		3,6	2,9	4,1	6,9
55 à 65 ans		3,4	3,1	3,7	2,3
65 à 74 ans		1,8	1,8	2,0	0,0
75 à 84 ans		0,5	0,3	0,7	0,0



Ces résultats concordent avec ceux d'autres enquêtes indiquant qu'environ la moitié des personnes ont subi un premier épisode de harcèlement de rue alors qu'elles étaient mineures (Johnson et Bennett, 2015 ; Stop Street Harassment, 2014). L'exposition à ces violences avant la majorité provoque de la méfiance à l'endroit des inconnus dans l'espace public, ce qui limite la volonté et les possibilités, notamment des jeunes femmes, de circuler librement et d'habiter pleinement la ville (Blais, Dumerchat et Simard, 2021 ; Logan, 2015).

Quand j'étais ado,
dans le transport en commun,
il y a un gars qui m'a touché
les fesses et qui a mis sa main
sous ma jupe.
Il essayait de la mettre dans
ma culotte. (Laure)

J'ai eu beaucoup
d'interpellations du genre
« nice rack ».
J'avais juste 15 ans. (Juliette)

Un dernier élément se rapporte au contexte particulier de la pandémie de la COVID-19. Au moment de l'enquête, 45,4 % des répondant·e·s ont estimé que le harcèlement de rue à Montréal était plus fréquent depuis la pandémie, contrairement à 18,8 % qui l'ont jugé moins fréquent. Plus du tiers (35,7 %) l'ont dit aussi fréquent qu'avant.

PLAINTES ET SIGNALEMENTS

La quasi-totalité des répondant·e·s (93,4 %) a confié ne pas avoir porté plainte aux services de sécurité ou à la police pour les violences subies. Parmi ces répondant·e·s, la majorité (64,6 %) a banalisé les événements en mentionnant qu'ils ne sont « pas assez graves » (nous présentons leurs justifications détaillées plus loin). Ceci n'est pas un constat spécifique à l'île de Montréal, puisqu'une étude française souligne que près de neuf femmes interrogées sur dix n'ont pas cherché de soutien après avoir subi un incident (Alessandrin, César-Franquet et Dagorn, 2016). Le tableau 10 montre, dans des proportions moindres, que des répondant·e·s ont dit ne pas avoir fait de signalement par peur de représailles (4,5 %), par peur de ne pas être pris·es au sérieux (13,2 %) ou parce qu'ils ne savaient pas à qui s'adresser pour porter plainte ou signaler ces actes (5,7 %). En outre, ces faibles taux de signalement aux autorités sont relativement similaires à celui concernant les dénonciations au criminel pour agression à caractère sexuel (5 % selon Perreault, 2015).

Tableau 10 - Signalements, plaintes et justifications pour ne pas avoir porté plainte

Variabes	n	%
Plainte ou signalement	2048	
Oui		6,6
Non		93,4
Justifications pour ne pas avoir porté plainte	1787	
Ne trouvait pas cela assez grave		64,6
Ne savait pas à qui s'adresser		5,7
Avait peur de possibles représailles		4,5
Avait peur de ne pas être pris·e au sérieux		13,2

Les commentaires laissés dans le questionnaire Web fournissent plus de précisions sur les raisons pour lesquelles les personnes ne trouvent pas ces gestes suffisamment graves pour dénoncer (n = 189). Plusieurs relèvent de la banalisation du phénomène. Par exemple, les gestes sont jugés anodins (« intrusifs mais non agressifs ») ou les comportements sont considérés comme de simples impolitesses (« c'est incommodant, mais pas méchant »), alors qu'ils peuvent avoir des impacts durables en raison de leur fréquence. Dans la foulée, des répondant·e·s se sont dit résigné·e·s, considérant la fréquence du harcèlement de rue (n = 14). À titre d'illustration, deux personnes ont écrit :

« C'est tellement compliqué porter plainte et ça ne donne pratiquement rien. Je parle par expérience, même les policiers nous disent de pas le faire et que ça ne sert à rien. »

« Si je devais porter plainte pour tous les actes agressifs dont je peux être témoin, les postes de police déborderaient. »

Bon nombre de commentaires ont également partagé la crainte de ne pas être pris·es au sérieux. Iels ont dit craindre la banalisation de certaines manifestations du harcèlement de rue et le manque de légitimité accordé à certains groupes sociaux. Sur ce dernier point, une personne a écrit :

« Quand on a 82 ans, porter plainte n'intéresse personne [sic] : ON EST PASSÉ DATE ! »



Des répondant·e·s ont également mentionné ne pas faire confiance aux services policiers en raison de mauvaises expériences passées, ce qui les a dissuadées de porter plainte à nouveau. D'autres ont précisé ne pas avoir fait de signalement ou déposé de plainte parce que cela « prend trop de temps », « ne sert à rien » ou « ne mène à rien » (n = 41). La difficulté d'identifier une personne inconnue qui a harcelé, l'absence d'autorités à qui faire un signalement et le manque de preuves font aussi partie des raisons évoquées. De plus, certain·e·s ont géré la situation seul·e·s (n = 24), notamment en répliquant, rispostant ou en lançant des regards menaçants. Enfin, des répondant·e·s ont « excusé » les auteur·e·s du harcèlement en soulignant qu'il s'agissait de personnes vivant une problématique de santé mentale ou de toxicomanie, de personnes en situation d'itinérance ou de personnes âgées (n = 25).

DES EXPÉRIENCES DIFFÉRENCIÉES À L'INTERSECTION DU GENRE ET D'AUTRES IDENTITÉS, APPARTENANCES ET ASSIGNATIONS SOCIALES

DES GROUPES SOCIAUX DAVANTAGE CIBLÉS

Cette seconde partie des résultats aborde le harcèlement de rue en regard du genre et des autres variables liées aux identités, appartenances ou assignations sociales. Les habitudes de déplacement, vivre une situation de handicap ou avec un problème de santé qui limite les activités quotidiennes, tout comme le port en public d'un signe ou d'un objet visible pouvant être perçu comme religieux, ont aussi été croisés avec l'expérience du harcèlement de rue dans la dernière année à Montréal. Plusieurs associations statistiquement significatives sont constatées, suggérant que des groupes sociaux sont plus ciblés que d'autres (voir le tableau 11 en annexe).

Pour moi,
en tant que femme racisée,
le harcèlement et la discrimination,
ça se rejoint beaucoup.
Dans le métro, dans le bus,
même à l'épicerie, je me fais harceler.
(Perrine)

En effet, sur les 65,3 % des répondant·e·s qui ont rapporté avoir vécu du harcèlement de rue à Montréal en 2020-2021, l'expérience de certains groupes se démarque en termes de proportion et d'intensité du harcèlement de rue rapporté. Il s'agit notamment :

- Des femmes cisgenres et des personnes de la diversité de genre. Respectivement, c'est 68,7 % et 83,7 % de ces répondant·e·s qui rapportent en avoir vécu dans la dernière année comparativement à 61,2 % des hommes cisgenres ;

Comme femme trans,
je reçois parfois des regards vraiment
creepy [glauques]
qui me font peur... (Sophie)

Quand je fréquentais
des femmes, j'ai reçu des regards
vraiment fétichisants [...] Des regards qui pénètrent
complètement ton intimité,
tu sais. (Juliette)

- Des personnes de la diversité sexuelle, incluant par exemple les personnes gaies, lesbiennes et bisexuelles (75,1 %, comparativement à 63,5 % chez les personnes hétérosexuelles) ;
- Des jeunes. Par exemple, 81,7 % des 18-24 ans et 78,5 % des 25-34 ans rapportent en avoir vécu dans la dernière année à Montréal, comparativement à 58,9 % de personnes âgées de 55 à 64 ans et 43,5 % de celles âgées de 65 ans et plus ;
- Des personnes qui se sont identifiées comme Arabes, de l'Asie, Noires, Latinx, Autochtones ou autres que blanches. En effet, 76,7 % d'entre elles ont rapporté en avoir vécu dans la dernière année, contre 61,9 % des répondant·e·s s'étant identifié·e·s comme personnes blanches ;
- Des personnes qui portent en public un vêtement ou un bijou qui peut évoquer une religion comme une kippa, un voile, un turban, une croix ou un autre pendentif (73,7 %, comparativement à 63,8 % des personnes qui n'en portent pas) ;
- Des personnes qui ont mentionné vivre une situation de handicap ou avec un problème de santé mentale ou physique qui limite leurs activités à domicile, leurs déplacements ou leurs loisirs (74,3 % contre 63,8 % pour celles qui ne l'ont pas mentionné) ;

[Si je compare à] quand
je sors avec mes amies voilées,
je vois comment les regards
changent. (Kenzy)

Les variables significativement associées à l'intensité du harcèlement de rue rapporté (voir le tableau 11 en annexe) ont été introduites dans un modèle multivarié. Ce dernier atteste de l'importance de plusieurs prédicteurs pour expliquer conjointement 20,2 % de l'intensité du harcèlement de rue rapporté par les répondant·e·s (voir le tableau 12 en annexe). L'âge ressort comme le prédicteur le plus important : plus on est jeune, plus on vit. Porter en public un objet pouvant être perçu comme religieux figure comme le prédicteur d'une plus grande intensité de harcèlement de rue vécu, de même qu'avoir mentionné vivre une situation de handicap ou avec un problème de santé qui limite les activités quotidiennes. Il en va de même pour le fait d'être une personne racisée ou Autochtone, être une personne de la diversité sexuelle et être une personne de la diversité



de genre. L'utilisation de services de taxi ou de covoiturage de type UBER pour se déplacer à Montréal, du transport en commun ou adapté ainsi que le déplacement actif dans la dernière année sont également associés à des intensités plus élevées de harcèlement de rue. À l'inverse, être un homme cisgenre ressort comme une variable prédictrice d'une intensité plus faible de harcèlement de rue, tout comme avoir complété un diplôme collégial ou universitaire.

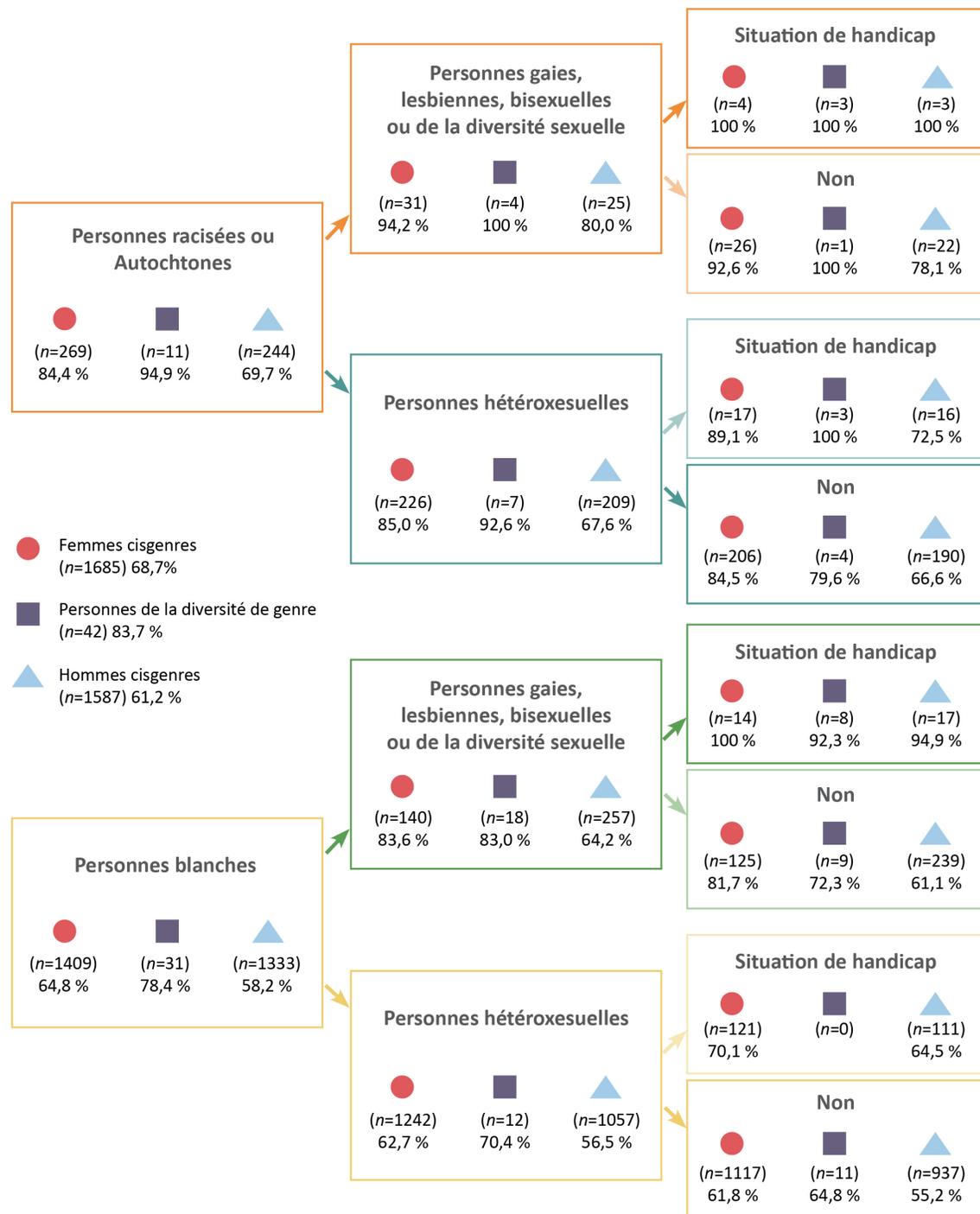
ENTRECROISEMENT DU GENRE, DE LA RACE, DE L'ORIENTATION SEXUELLE ET DU HANDICAP

Outre les prédicteurs qui postulent un effet direct sur l'expérience de harcèlement de rue, nous voulions mieux cerner son entrecroisement avec d'autres variables pouvant nous informer, à l'intersection du genre, de son caractère hétérosexiste, raciste et capacitiste. Des tendances observées, tous genres confondus, se confirment également lorsqu'on prend séparément chacune des catégories de genre. Par exemple, parmi les femmes cisgenres, les plus jeunes (91,5 % de celles âgées de 18 à 24 ans), celles appartenant à la diversité sexuelle (86,3 %); celles qui se sont identifiées comme personnes racisées ou Autochtones (84,4 %) et celles ayant mentionné vivre une situation de handicap ou avec une problème de santé qui limite leurs activités quotidiennes (75,1 %) sont significativement plus nombreuses à avoir vécu du harcèlement de rue dans la dernière année, et ce, à des intensités moyennes plus élevées. De façon générale, ces tendances sont également retrouvées parmi les personnes de la diversité de genre. Puisque le harcèlement de rue s'appuie sur des rapports de pouvoir, des hommes cisgenres, sur la base d'autres identités, appartenances ou assignations sociales, sont significativement plus nombreux que d'autres à avoir vécu du harcèlement de rue à Montréal dans la dernière année. Par exemple, 69,7 % des hommes racisés ou Autochtones rapportent avoir vécu du harcèlement de rue, comparativement à 58,2 % chez les répondants s'étant identifiés comme personnes blanches. De plus, c'est 67,5 % des hommes gais ou de la diversité sexuelle qui en rapportent pour la dernière année, comparativement à 59,2 % des hommes cisgenres hétérosexuels de l'échantillon. Enfin, ceux qui portent en public un objet pouvant évoquer une religion, comme une kippa, un turban, une croix ou un autre pendentif, rapportent également en vivre davantage (73,6 %), comparativement à ceux qui n'en portent pas (59,3 %) (voir le tableau 13 en Annexe).

Une autre façon de représenter les résultats est de scinder successivement chacune des catégories de genre selon leurs différentes appartenances comme personnes racisées versus blanches ; personnes de la diversité sexuelle versus hétérosexuelles ; mention d'une situation de handicap versus non. Les proportions à l'intérieur de ces groupes et entre ces groupes (figures 3) sont révélatrices de l'effet combiné de ces différentes catégories sociales sur le fait d'avoir vécu ou non du harcèlement de rue à Montréal dans la dernière année.



Figure 3 - Entrecroisement du genre, de la race, de l'orientation sexuelle et du handicap sur l'expérience du harcèlement de rue



QUE RETENIR DE CES RÉSULTATS

Cette recherche constitue l'une des premières enquêtes à dresser un portrait statistique du harcèlement de rue à Montréal. Elle atteste de son étendue et les résultats sont des plus préoccupants. Rappelons que près du deux tiers des répondant·e·s (65,3 %) ont rapporté avoir vécu une ou plusieurs manifestations de harcèlement de rue à Montréal dans la dernière année, dont 83,7 % des personnes de la diversité de genre et 68,7 % des femmes cisgenres. En considérant les impacts à court et à long termes de l'expérience du harcèlement de rue documentés dans d'autres recherches, il y a lieu de s'inquiéter de ce portrait montréalais. En guise d'illustration, subir une expérience de harcèlement commis par des inconnus diminue le sentiment de sécurité dans l'espace public et augmente la peur d'être agressé·e sexuellement (Macmillan, Nierobisz et Welsh, 2000 ; McCarty, Iannone et Kelly, 2014). Les violences commises dans les lieux publics amènent les femmes à changer leurs habitudes, notamment en évitant de se déplacer la nuit, et à adopter des stratégies de protection telles que la modification de sa tenue vestimentaire ou le fait de garder ses clés en main pour se défendre. Le harcèlement de rue suscite une hypervigilance chez des personnes qui en ont été la cible, tout comme il participe à la construction d'une méfiance généralisée à l'endroit des hommes inconnus dans les lieux publics (Alessandrin et Dagorn, 2018 ; Condon, Lieber et Mailllochon, 2005 ; DelGreco et Christensen, 2020 ; Gardner, 1995 ; Johnson et Bennett, 2015 ; Vera-Gray, 2016).

Les résultats de cette recherche permettent également de déconstruire certains mythes. Premièrement, la nuit n'apparaît pas comme le moment de la journée où se commettent le plus d'épisodes de harcèlement de rue, comme le veut l'idée populaire. Toutefois, il est connu que les femmes intériorisent très tôt dans leur socialisation la peur de la nuit, les amenant notamment à éviter de sortir le soir venu (Alessandrin et Dagorn, 2018 ; Condon, Lieber et Mailllochon, 2005 ; DelGreco et Christensen, 2020 ; Gardner, 1995 ; Johnson et Bennett, 2015 ; Vera-Gray, 2016). Deuxièmement, les résultats de la présente enquête ne corroborent pas le mythe voulant que les auteurs de harcèlement soient principalement des jeunes adolescents qui agissent en groupe. En effet, 62,3 % des épisodes rapportés auraient été commis par des personnes seules et très peu souvent (6,7 %) par des personnes dont l'âge estimé était en deça de la majorité. Enfin, près de 7 personnes sur 10 estiment que les personnes qui ont commis ces actes à leur endroit étaient le plus souvent un ou plusieurs hommes. Ce dernier résultat rejoint l'expérience des Montréalaises interrogées dans la recherche de Blais, Dumerchat et Simard (2021).

Dans la foulée d'autres enquêtes sur le harcèlement de rue, notre recherche atteste que les individus membres des groupes socialement discriminés, voire opprimés, sont davantage ciblés par le harcèlement de rue (ex. les femmes et les personnes de la diversité de genre, celles de la diversité sexuelle, les plus jeunes, les personnes racisées ou Autochtones, les personnes en situation de handicap) (Alessandrin et Dagorn, 2018 ; Condon, Lieber et Mailllochon, 2005 ; DelGreco et Christensen, 2020 ; Gardner, 1995 ; Johnson et Bennett, 2015 ; Vera-Gray, 2016).



Comparées aux hommes cisgenres, les femmes cisgenres rapportent en moyenne une intensité plus élevée de harcèlement de rue qui se manifeste sous des formes particulières. Par exemple, elles sont 38 % à rapporter s'être fait siffler ou avoir fait l'objet de *catcalls*. De plus, l'intensité de l'expérience du harcèlement de rue varie en fonction de l'entrecroisement de différentes identités, appartenances ou assignations sociales. Par exemple, les femmes racisées ont rapporté avoir vécu davantage de harcèlement de rue que les femmes blanches et que les hommes (racisés ou non). Enfin, les réponses des personnes de la diversité de genre se démarquent quant à la fréquence des regards insistants ou désapprobateurs (76,6 %) et des questions intrusives ou commentaires déplacés (62,8 %). Bon nombre (43,7 %) estiment d'ailleurs que c'est en raison de leur orientation sexuelle réelle ou présumée qu'ils ont été la cible de harcèlement de rue dans la dernière année.

Rappelons également que 76,7 % des répondant·e·s racisé·e·s ont rapporté avoir vécu du harcèlement de rue dans la dernière année à Montréal. Parmi ces répondant·e·s, ces taux sont encore plus élevés chez les femmes cisgenres et les personnes de la diversité de genre (respectivement 84,4 % et 94,9 %) (Moreau, 2020 ; Rahmath, Chambers et Wakewich, 2016). Chez les hommes cisgenres qui rapportent avoir été victimes de harcèlement de rue, la langue parlée (ou l'accent) (39,3 %) et l'apparence physique (38,7 %) sont les raisons les plus souvent mentionnées. En contrepartie, la raison la plus fréquemment identifiée par les femmes cisgenres et les personnes de la diversité de genre est « votre sexe ou genre » (respectivement 55,7 % et 73 %), suivie de « votre apparence physique » (respectivement 46,9 % et 58,9 %). Le port de signes ou de symboles perçus comme religieux dans les lieux publics ressort également comme un facteur associé au risque de subir du harcèlement de rue.

Qui plus est, l'âge est le prédicteur le plus important de l'intensité du harcèlement de rue à Montréal. Les chiffres sont alarmants : 81,7 % des 18-24 ans et 78,5 % des 25-35 ans parmi les répondant·e·s disent en avoir vécu dans la dernière année. Plus inquiétant encore, ce constat à l'effet que 48,5 % des Montréalais·e·s interrogé·e·s situent leur première expérience de harcèlement de rue à l'enfance ou l'adolescence. Ces chiffres s'élèvent à 53,2 % chez les femmes cisgenres et à 50 % chez des personnes de la diversité de genre. Ce portrait semble le même pour les Australiennes sondées dans l'étude de Johnson et Bennett (2015). Au regard de ces chiffres, la situation des mineur·e·s mériterait une attention particulière des milieux politiques, de la recherche, de l'intervention et de l'éducation. La situation est d'autant plus préoccupante que ces violences fréquentes commises à l'endroit de mineur·e·s influencent très tôt leur rapport à l'espace public, provoquant une hypervigilance parfois durable à l'endroit d'inconnus (Blais, Dumerchat et Simard, 2021). Il en va de même pour les personnes qui ont mentionné vivre en situation de handicap ou avec un problème de santé mentale ou physique qui limite leurs activités quotidiennes ; 74,3 % ont dit en avoir vécu à Montréal dans la dernière année. Ce résultat rejoint les constats à l'effet que ces personnes font encore face à d'importants obstacles en termes d'accessibilité dans l'espace public et que les femmes sont plus à risque de subir diverses formes de violence et d'abus en comparaison avec la population générale (Hughes *et al.*, 2012 ; Mays, 2006).



Par ailleurs, des changements pourraient être opérés quant à la légitimité accordée aux victimes de harcèlement de rue. En plus de banaliser ces harcèlements, 93,4 % des répondant·e·s n'ont pas porté plainte ou signalé les incidents subis, et ce, pour diverses raisons. Rappelons que bon nombre d'entre iels ont confié avoir peur de ne pas être pris·es au sérieux, avoir peur des représailles ou parce que le processus de plainte est « chronophage », « ne sert à rien » ou « ne mène à rien ». À cet égard, Mason-Bish et Duggan (2020) proposent de contrer la banalisation du harcèlement de rue en le qualifiant de crime haineux. Or, des victimes de harcèlement de rue sont méfiantes vis-à-vis d'une telle législation, considérant le risque que les policiers criminalisent seulement les hommes racisés. C'est du moins la crainte exprimée par des Montréalaises (Blais, Dumerchat et Simard, 2021) et des chercheur·e·s européen·ne·s (par exemple, Dekker, 2021 ; Lieber, 2021). Finalement, dans plus de la moitié des cas (52,8 %) où il y a des témoins ou des personnes accompagnantes, aucune aide n'a été offerte aux personnes ciblées. La formation des témoins actifs nous semble un levier incontournable pour contrer le harcèlement de rue.

Des limites sont également à mentionner et, en corollaire, des précautions à prendre dans l'interprétation des résultats. Tout d'abord, les expériences de harcèlement de rue rapportées dans cette enquête ont été collectées dans le contexte de la pandémie de la COVID-19. Les restrictions sanitaires ont diminué la quantité et l'envergure des rassemblements publics au Québec. Il est donc probable que le harcèlement subi dans certains lieux, comme les festivals et les événements grand public, de même que dans les bars et restaurants, soit sous-estimé si l'on compare aux années pré-pandémie. Cela dit, 65,3 % des Montréalais·e·s interrogé·e·s en ont tout de même rapporté, ce qui laisse penser que le problème est tout aussi préoccupant qu'il y a cinq ans, selon le Conseil des Montréalaises (Lebrun, Paquet et Roy-Tremble, 2017). Puisque les aîné·e·s, population déclarée à risque, sont probablement ceux qui ont vécu le plus dramatiquement les mesures du confinement, il est possible que leur expérience du harcèlement de rue soit également sous-estimée en comparaison avec leur vécu pré-pandémie. Une autre limite est la sous-représentation des personnes racisées, allophones et des personnes des Premières Nations, Inuits ou Métis au sein de l'échantillon. La sous-représentation est un phénomène complexe pouvant s'expliquer par plusieurs facteurs devant être mieux saisis, mais qui, assurément, s'inscrivent dans des dynamiques d'exclusion sociale reconduites dans la recherche scientifique (par exemple, dans les méthodes du recrutement en amont). De plus, l'échantillon ayant été composé en grande partie de manière non probabiliste, il nous engage à faire preuve de prudence dans la généralisation de ces résultats à l'ensemble de la population montréalaise. Enfin, comme toute recherche à devis transversal, les associations statistiques constatées ne doivent pas être comprises comme relevant de lien de causalité.

En conclusion, plusieurs apports de cette recherche peuvent être soulevés. Tout d'abord, elle offre une conceptualisation du harcèlement de rue qui tient compte à la fois de la multiplicité des endroits où il peut avoir lieu (incluant le Web). De plus, les différentes manifestations sondées nous ont permis de ne pas limiter le phénomène aux violences à caractère sexuel et de discuter des connotations cissexistes, hétérosexistes, racistes et

capacitistes du harcèlement de rue. Ainsi, les résultats offrent un aperçu de l'effet des multiples oppressions ou discriminations sur les probabilités de vivre du harcèlement de rue. Cette enquête permet également de mieux comprendre les contextes dans lesquels a lieu le harcèlement de rue (les endroits, les moments de la journée, les caractéristiques des auteurs de harcèlement, l'âge au premier épisode, etc.) afin de soutenir le développement de politiques et d'interventions ciblées.

Dès son élaboration, cette recherche partenariale a bénéficié des apports de chercheuses aux expertises variées et de ceux d'un groupe d'action féministe impliqué dans la documentation et la lutte contre le harcèlement de rue à Montréal depuis plus d'une décennie. Cet arrimage a permis d'ancrer la recherche (ses objectifs, ses résultats et ses retombées) dans les préoccupations des partenaires, tout en contribuant au développement des connaissances, notamment dans le champ des violences faites aux femmes. Par ailleurs, des recherches populationnelles de grande ampleur et menées de façon longitudinale nous permettraient de comparer les taux de harcèlement rapportés au Canada et leur évolution dans le temps. En terminant, nous estimons que de futures recherches doivent être conduites afin d'approfondir le portrait des auteurs de harcèlement de rue puisque certains d'entre eux ont un profil de pédocriminel, à tout le moins selon les témoignages de jeunes femmes mineures qui ont été agressées par des hommes majeurs (Blais, Dumerchat et Simard, 2021 ; Hlavka, 2014).



RECOMMANDATIONS

VILLE DE MONTRÉAL

- Mettre en place des groupes de discussion par arrondissement s'adressant aux victimes de harcèlement de rue (femmes cisgenres, personnes de la diversité sexuelle et de genre, personnes racisées et personnes en situation de handicap). À la manière de groupes de discussion de quartier, ils recueilleraient des solutions, telles que formulées par les principales personnes concernées, en vue de l'élaboration d'une stratégie d'action.
- Élaborer une stratégie en concertation avec les groupes et les personnes les plus ciblés par la problématique qui inclut une campagne de sensibilisation diffusée largement, et sur les médias sociaux. Ces outils de sensibilisation et d'information doivent viser à contrecarrer la banalisation et tenir compte des réalités, à la fois spécifiques et transversales, des personnes les plus à risque d'en subir, notamment les jeunes, les femmes et les personnes de la diversité de genre, les personnes racisées, celles de la diversité sexuelle ou en situation de handicap. Cette stratégie insiste sur :
 - 1) la formation des témoins actifs ;
 - 2) la responsabilité des auteurs de harcèlement ;
 - 3) les formes de violence et manifestations du harcèlement de rue (sexiste, raciste, capacitiste, âgiste, cissexiste, hétérosexiste). La campagne doit également veiller à éviter les biais racistes et classistes.
- Mettre sur pied la Table de concertation montréalaise sur le harcèlement de rue visant la sensibilisation, l'action et la coformation des acteur·trice·s impliqué·e·s auprès des communautés confrontées à différentes formes d'oppression/exclusion sociale (sexistes, racistes, capacitistes, âgistes, cissexistes, hétérosexistes).
- Poursuivre les efforts entrepris (notamment par le Conseil des Montréalaises et le Centre d'éducation et d'action des femmes de Montréal, CÉAF) pour contrer de manière continue le harcèlement de rue en contexte de festivals et autres événements destinés au grand public, avec une approche féministe intersectionnelle. Par exemple, mise sur pied de protocoles et de formations pour le personnel, les décideurs des festivals et les agent·e·s de sécurité aux bonnes pratiques pour soutenir les victimes de harcèlement de rue.
- Élaborer une charte sur l'affichage publicitaire qui interdit notamment les publicités sexistes dans les espaces d'affichage de la Ville de Montréal.
- Soutenir financièrement les organismes communautaires qui viennent en aide aux groupes sociaux les plus à risque de subir du harcèlement de rue, comme les femmes et les filles, les personnes de la diversité de genre et de la diversité sexuelle, les personnes racisées, Autochtones, ainsi que celles en situation de handicap.



- Mandater les milieux de la recherche pour mesurer de manière longitudinale les taux de harcèlement de rue à Montréal et ses contextes en cohérence avec la présente recherche. Cet engagement permettrait de mesurer les variations et changements dans le temps et, en corollaire, d'évaluer et de mesurer les impacts et les retombées des actions entreprises par les instances, dont celles qui seront mises en place par la présente recherche.
- Mandater les milieux de la recherche pour approfondir qualitativement (par exemple, par des recherches-actions ou recherches communautaires) les expériences spécifiques propres à certaines communautés ou groupes de personnes qui sont confrontés au harcèlement de rue sur la base de leurs identités, appartenances ou assignations sociales.
- Interpeller sa direction régionale de santé publique sur la base de sa responsabilité populationnelle quant aux impacts du harcèlement de rue sur la santé et le bien-être des populations.
- Mettre en œuvre la rédaction d'une déclaration commune contre le harcèlement de rue entre les acteurs institutionnels sur sa juridiction.

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL (STM)

- Une campagne d'affichage s'adressant principalement aux témoins, diffusée dans l'ensemble des infrastructures de la STM. Elle viserait à outiller les témoins, à reconnaître et à réagir face à des situations de harcèlement de rue.
- L'élaboration d'une charte sur l'affichage publicitaire qui interdit notamment les publicités sexistes dans le métro et dans les autobus.
- La mise en place d'une formation spécialisée et obligatoire sur le harcèlement de rue destinée à tous les membres du personnel, entre autres les agent·e·s de sécurité, les chauffeur·euse·s des transports adaptés, le personnel d'entretien et de soutien. L'objectif est de les outiller afin d'intervenir et de soutenir adéquatement les victimes.
- L'établissement d'un protocole uniformisé sur l'ensemble du réseau pour intervenir adéquatement face au harcèlement de rue.
- La création d'un service d'aide et de réception des plaintes accessible et confidentiel pour les victimes de harcèlement de rue et les personnes usagères qui souhaitent dénoncer un incident dont elles ont été témoin.
- La mention explicite et à la vue de tout le monde (site Web, autobus, voitures de métro, stations de métro, etc.) de l'interdiction de commettre du harcèlement de rue.



SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

- La mise en place d'une formation spécialisée et obligatoire sur le harcèlement de rue destinée à tout le personnel et visant à mieux soutenir les victimes.
- Un comité pluridisciplinaire de réception et d'analyse des plaintes qui prend soin d'éviter le profilage racial et social. Ce dernier s'assurerait de rendre le processus de dénonciation transparent auprès des victimes. Il gagne à être formé des groupes offrant des ressources d'aide et luttant contre les violences de genre, le racisme et autres discriminations systémiques.
- La tenue d'un registre statistique des plaintes incluant celles classées sans suite.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- L'intégration de la problématique du harcèlement de rue dans les cours d'éducation à la citoyenneté et d'éducation à la sexualité.
- En plus de l'ajout au programme scolaire, développer et implanter une formation spécifique destinée aux jeunes dans les écoles primaires et secondaires, conçue et animée par des sexologues ou des intervenantes de groupes féministes détenant une expertise en matière de harcèlement de rue. Cette formation abordera le consentement, la sensibilisation aux manifestations de harcèlement de rue, la formation de témoin actif·ve et le partage de stratégies pour y faire face.
- L'élaboration d'un guide sur les bonnes pratiques en matière de soutien et d'intervention auprès des jeunes qui subissent ou commettent du harcèlement de rue destiné à l'ensemble du corps professoral, aux membres de la direction, aux intervenant·e·s en milieu scolaire et parascolaire.
- La création d'outils de soutien parental afin de faciliter la discussion sur les enjeux, les formes et les attitudes aidantes vis-à-vis du harcèlement de rue avec leurs enfants.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET SES PARTENAIRES COMMUNAUTAIRES

- Mettre en place un service d'écoute spécialisé avec des intervenant·e·s formé·e·s sur le harcèlement de rue, adoptant une perspective qui permet de conjuguer l'analyse de différentes formes de discrimination.
- S'assurer de sensibiliser au harcèlement de rue, à ses formes et à ses impacts psychosociaux, les gestionnaires, les intervenant·e·s et les stagiaires qui travaillent dans les secteurs jeunesse, famille et dans les programmes existants en matière de



- dépendance, santé mentale ou offerts aux personnes âgées ou en situation de handicap.
- Financer et mettre sur pied des tables de concertation régionales centrées sur la sensibilisation, l'action et la coformation sur le harcèlement de rue. Ces tables regrouperaient des acteur·trice·s ancré·e·s dans des champs d'action et des communautés qui vivent différentes formes d'oppression/exclusion sociale (sexiste, raciste, capacitiste, âgiste, cissexiste, hétérosexiste).
 - Que les organismes œuvrant auprès des hommes violents et en difficulté adaptent leurs pratiques à la réalité du harcèlement de rue à la lumière de l'approche de responsabilisation des auteurs de violences.
 - Que le ministère interpelle ses directions régionales de santé publique, sur la base de leur responsabilité populationnelle, quant aux impacts du harcèlement de rue sur la santé et le bien-être des populations.
 - Dégager des financements de recherche afin d'approfondir les enjeux relatifs au harcèlement de rue dans les différentes municipalités du Québec.
 - Soutenir financièrement les organismes communautaires qui viennent en aide aux groupes sociaux les plus à risque de subir du harcèlement de rue, comme les femmes et les filles, les personnes de la diversité de genre et de la diversité sexuelle ainsi que les personnes racisées.

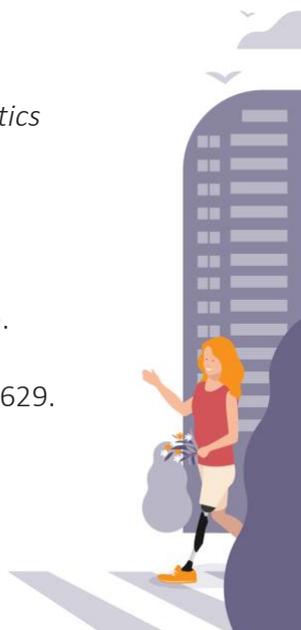


RÉFÉRENCES

- Alessandrin, A., César-Franquet, L. et Dagorn, J. (2016). *Femmes et déplacement*. Repéré à <https://www.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/femmes-et-deplacements.pdf>.
- Alessandrin, A. et Dagorn, J. (2018). Sexisme(s) urbain(s) : Jeunes filles et adolescentes à l'épreuve de la ville. *Enfances, Familles, Générations*, (30).
- Bergeron, M. et al. (2017). *Violences sexuelles en milieu universitaire – Résultats de l'enquête ESSIMU pour l'Université du Québec à Montréal*. Montréal : Université du Québec à Montréal.
- Berthier, N. (2006). Le questionnaire. Dans *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Méthode et exercices corrigés* (p. 93-141). Paris : Armand Colin.
- Bilge, S. et Forcier, M. (2017). *La racialisation*. Repéré à <https://liguedesdroits.ca/la-racialisation/>.
- Blais, M., Dumerchat, M. et Simard, A. (2021). *Les impacts du harcèlement de rue sur les femmes à Montréal*. Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal/Centre d'éducation et d'action des femmes de Montréal.
- Brown, E., Debauche, A., Hamel, C. et Mazuy, M. (2019). *Violences et rapports de genre. Enquête sur les violences de genre en France*. Paris : INED.
- Ceccato, V. et Loukaitou-Sideris, A. (2020). *Transit crime and sexual violence in cities : international evidence and prevention*. New York : Routledge.
- Centre d'éducation et d'action des femmes. (2017). *Résumé des résultats d'un questionnaire sur le harcèlement de rue à Montréal et extraits de témoignages*. Repéré à <https://www.ceaf-montreal.qc.ca/files/resume-questionnaire-harcelement-de-rueceaf2017.pdf>
- Chetcuti-Osorovitz, N. et Jean-Jacques, S. (2018). Usages de l'espace public et lesbianisme : sanctions sociales et contournements dans les métropoles françaises. *Cahiers de géographie du Québec*, 62(175), 151-167.
- Condon, S., Lieber, M. et Maillochon, F. (2005). Insécurité dans les espaces publics : comprendre les peurs féminines. *Revue française de sociologie*, 46(2), 265-294.
- Cotter, A. et Savage, L. (2018). *La violence fondée sur le sexe et les comportements sexuels non désirés au Canada, 2018 : Premiers résultats découlant de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (85-002-X)*. Statistique Canada. Repéré à <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2019001/article/00017-fra.htm>.



- Coustere, C. (2014). *Le harcèlement de rue dans une perspective de genre : significations, effets, solutions*. (mémoire de maîtrise), Institut d'Études Politiques de Toulouse.
- Crenshaw, K. W. (2005). Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur. *Cahiers du Genre*, 39, 51-82.
- Davis, D. (1994). The Harm That Has No Name : Street Harassment, Embodiment, and African American Women. *UCLA Women's Law Journal*, 4(2), 113-178.
- Dekker, M. (2021). Une mesure raciste ? Négocier le risque de stigmatisation dans la verbalisation du harcèlement de rue. *Déviance et Société*, 45(1). Repéré à DOI 10.3917/ds.451.0024.
- DelGreco, M. et Christensen, J. (2020). Effects of Street Harassment on Anxiety, Depression, and Sleep Quality of College Women. *Sex Roles*, 82(7-8), 473-481.
- Devís-Devís, J. P., Pereira-García, S. M., Valencia-Peris, A. P., Fuentes-Miguel, J. M., López-Cañada, E. M. et Pérez-Samaniego, V. P. (2017). Harassment Patterns and Risk Profile in Spanish Trans Persons. *Journal of Homosexuality*, 64(2), 239-255.
- Dorlin, E. (2022). Race contre classe ? « *Conceptum sacer* » ou la vie nue des concepts. *Pouvoirs*, 181(2), 5-19.
- Emerson, E., Krnjacki, L., Llewellyn, G., Vaughan, C. et Kavanagh, A. (2016). Perceptions of safety and exposure to violence in public places among working age adults with disabilities or long-term health conditions in the UK : cross sectional study. *Public Health*, 135, 91-96.
- Fairchild, K. et Rudman, L. A. (2008). Everyday Stranger Harassment and Women's Objectification. *Social Justice Research*, 21(3), 338-357.
- Fileborn, B. et O'Neill, T. (2021). From « Ghettoization » to a Field of Its Own : A Comprehensive Review of Street Harassment Research. *Trauma Violence Abuse*, 10.1177/15248380211021608, 15248380211021608.
- Gardner, C. B. (1995). *Passing by : gender and public harassment*. Berkeley : University of California Press.
- Guillaumin, C. (1977). Sexe, race et pratique du pouvoir. *Pluriel*, 11, 39-55.
- Hill Collins, P. (2000). *Black feminist thought : knowledge, consciousness, and the politics of empowerment* (Rev. 10th anniversary ed.). Abingdon, Oxon : Routledge.
- Hlavka, H. R. (2014). Normalizing Sexual Violence : Young Women Account for Harassment and Abuse. *Gender & Society*, 28(3), 337-358.
- Hughes, K., Bellis, M. A., Jones, L., Wood, S., Bates, G., Eckley, L., . . . Officer, A. (2012). Prevalence and risk of violence against adults with disabilities : a systematic review and meta-analysis of observational studies. *Lancet*, 379(9826), 1621-1629.



- Johnson, M. et Bennett, E. (2015). *Everyday Sexism. Australian Women's Experience of Street Harassment*. Australia Institute. Repéré à https://australiainstitute.org.au/wp-content/uploads/2020/12/Everyday_sexism_TAIMarch2015_0.pdf.
- Krieger, N., Smith, K., Naishadham, D., Hartman, C. et Barbeau, E. M. (2005). Experiences of discrimination : Validity and reliability of a self-report measure for population health research on racism and health. *Social Science & Medicine*, 61(7), 1576-1596.
- Lebrun, A., Paquet, M., Roy-Tremble, F. (2017). Montréal, une ville festive pour toutes. Avis sur la sécurité des femmes et des jeunes femmes cisgenres et trans lors des événements extérieurs à Montréal. Montréal : Conseil des Montréalaises. Repéré à http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/cons_montrealaises_fr/media/documents/avis_securite_final.pdf.
- Lieber, M. (2021). La lutte contre le harcèlement de rue et les (nouveaux) indésirables des espaces publics. *Déviance et Société*, 45, 91-114.
- Logan, L. S. (2015). Street Harassment : Current and Promising Avenues for Researchers and Activists. *Sociology Compass*, 9(3), 196-211.
- Lou, N. M., Noels, K. A., Kurl, S., Zhang, Y. S. D. et Young-Leslie, H. (2021). Chinese Canadians' experiences of the dual pandemics of COVID-19 and racism : Implications for identity, negative emotion, and anti-racism incident reporting. *Canadian Psychology/Psychologie canadienne*, 10.1037/cap0000305, No Pagination Specified-No Pagination Specified.
- Lubitow, A., Carathers, J., Kelly, M. et Abelson, M. (2017). Transmobilities : mobility, harassment, and violence experienced by transgender and gender nonconforming public transit riders in Portland, Oregon. *Gender, Place and Culture*, 24(10), 1398-1418.
- Macmillan, R., Nierobisz, A. et Welsh, S. (2000). Experiencing the Streets : Harassment and Perceptions of Safety among Women. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 37(3), 306-322.
- Maillé, C. (2022). Intersectionnalité. L'encyclopédie canadienne. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/intersectionnalite>
- Mason-Bish, H. et Duggan, M. (2020). « Some men deeply hate women, and express that hatred freely » : Examining victims' experiences and perceptions of gendered hate crime. *International Review of Victimology*, 26(1), 112-134.
- Mays, J. M. (2006). Feminist Disability Theory : Domestic Violence Against Women with a Disability. *Disability & Society*, 21(2), 147-158.



- McCarty, M. K., Iannone, N. E. et Kelly, J. R. (2014). Stranger danger : The role of perpetrator and context in moderating reactions to sexual harassment. *Sexuality & Culture : An Interdisciplinary Quarterly*, 18(4), 739-758.
- Mellgren, C., Andersson, M. et Ivert, A.-K. (2018). « It Happens All the Time » : Women's Experiences and Normalization of Sexual Harassment in Public Space. *Women & Crim. Just.*, 28, 262-281.
- Moreau, G. (2020). *Les crimes haineux déclarés par la police au Canada, 2018 (85-002-X)*. Statistique Canada. Repéré à <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2020001/article/00003-fra.htm>.
- Moreno-Tetlacuilo, L. M., Quezada-Yamamoto, H., Guevara-Ruiseñor, E. S., Ibarra-Araujo, N., Martínez-Gatica, N. L. et Pedraza-Moreno, R. (2016). [Gender-based relations and mistreatment in medical schools : A pending agenda in Mexico and the world]. *Gac Med Mex*, 152(6), 812-818.
- Nielsen, L. B. (2021). Situer la conscience du droit sur le harcèlement de rue. [Situating Legal Consciousness : Experiences and Attitudes of Ordinary Citizens about Law and Street Harassment]. *Déviance et Société*, 45(1), 149.
- Perreault, S. (2015). *La victimisation criminelle au Canada, 2014*. Statistique Canada. Repéré à <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2015001/article/14241-fra.htm#a10>.
- Pew Research Center. (2017). *Online Harassment 2017*. Repéré à <https://www.pewresearch.org/internet/2017/07/11/online-harassment-2017/>.
- Rahmath, S., Chambers, L. et Wakewich, P. (2016). Asserting citizenship : Muslim women's experiences with the hijab in Canada. *Women's Studies International Forum*, 58, 34-40.
- Smith, P., Phillips, T. L. et King, R. D. (2010). *Incivility. The Rude Stranger in Everyday Life*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Statistique Canada. (2017). *Montréal, V [Subdivision de recensement], Québec et Montréal, TÉ [Division de recensement], Québec (tableau). Profil du recensement, Recensement de 2016, produit n° 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada*. Ottawa. Diffusé le 29 novembre 2017. Repéré le 31 janvier 2022, à <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>
- Stop Street Harassment. (2014). *Unsafe and Harassed in Public Spaces : A National Street Harassment Report*. Repéré à <http://www.stopstreetharassment.org/wp-content/uploads/2012/08/2014-National-SSH-Street-Harassment-Report.pdf>.



- Stop Street Harassment. (2018). *The Facts Behind the #MeToo Movement : A National Study on Sexual Harassment and Assault*. Repéré à <http://www.stopstreetharassment.org/wp-content/uploads/2018/01/Survey-Questions-2018-National-Study-on-Sexual-Harassment-and-Assault.pdf>.
- Stop Street Harassment. (2019). *Measuring #MeToo : A National Study on Sexual Harassment and Assault*. Repéré à <https://stopstreetharassment.org/wp-content/uploads/2012/08/2019-MeToo-National-Sexual-Harassment-and-Assault-Report.pdf>.
- Sullivan, H. B. (2011). « Hey lady, you're hot ! » *emotional and cognitive effects of gender-based street harassment on women*. (72), ProQuest Information & Learning, US.
- Vera-Gray, F. (2016). Men's stranger intrusions : Rethinking street harassment. *Women's Studies International Forum*, 58, 9-17.
- Ville de Montréal. (2019). Journée internationale des femmes. La Ville s'associe à l'initiative mondiale. Repéré à http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5798,42657625&_dad=portal&_schema=PORTAL&id=31315.
- Ville de Montréal. (2020). *ADS+ 101. Ensemble, nous formons toutes et tous la diversité*. Repéré à https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/Guide%20ADS%2B101%20Ville%20de%20Montr%C3%A9al_VDM_11_0.pdf.
- Whitfield, D. L., Kattari, S. K., Langenderfer-Magruder, L., Walls, N. E. et Ramos, D. (2019). The crossroads of identities : Predictors of harassment among lesbian, gay, bisexual, and queer adults. *Journal of the Society for Social Work and Research*, 10(2), 237-260.



ANNEXES

Tableau 11 - Expérience de harcèlement de rue selon le genre, les variables d'identité, d'appartenance ou d'assignation sociale, les moyens de déplacement et la mention d'une situation de handicap ou d'un problème de santé qui limite les activités quotidiennes

Variables	n		%	M (ET)	Stat.	posthoc
Genre	3314	Hommes cisgenres	61,2	3,09 (4,87)	$\chi^2(2) = 10465.87, p < .001, V = .10$ $F(2, 47562) = 2053.21, p < .001,$ $\eta_p^2 = .01$	H < F < PdG
		Femmes cisgenres	68,7	3,61 (4,88)		
		Personnes de la diversité de genre	83,7	6,98 (5,89)		
Orientation sexuelle	3242	Hétérosexuel·le	63,5	3,04 (4,49)	$\chi^2(1) = 8620.62, p < .001, V = .08$ $t(200862) = -129.86, p < .001,$ $d = -.43$	
		Diversité sexuelle	75,1	5,08 (6,25)		
Âge	3324	18-24	81,7	6,36 (7,11)	$r(1256990) = -.34, p < .001$ $F(5, 513460) = 41870.69, p < .001,$ $\eta_p^2 = .12$	18-24 > 25-34 > 35-44 > 45-54 > 55-64 > 65 et +
		25-34	78,5	4,99 (5,50)		
		35-44	71,1	3,98 (5,24)		
		45-54	65,4	2,92 (4,04)		
		55-64	58,9	2,08 (3,17)		
		65 et +	43,5	1,15 (2,05)		
Une personne...	3305	Blanche	61,9	2,87 (4,32)	$\chi^2(6) = 23591.62, p < .001, V = .14$ $F(6, 42891) = 5853.65, p < .001,$ $\eta_p^2 = .04$	Blanche < Autochtone < Arabe, Autres < Latinx < Noire, de l'Asie
		Noire	82,6	5,48 (6,56)		
		Latinx	77,6	5,00 (5,32)		
		Arabe	72,3	4,71 (6,37)		
		De l'Asie	74,4	5,51 (6,48)		
		Autochtone	59,4	3,96 (5,56)		
		Autres	72,0	4,76 (5,74)		
Langue maternelle	3324	Français	61,9	2,77 (4,05)	$\chi^2(2) = 7271.94, p < .001, V = .08$ $F(2, 525739) = 11430.82, p < .001,$ $\eta_p^2 = .02$	Français < Autres < Anglais
		Anglais	69,4	4,35 (6,01)		
		Autres	68,7	3,74 (5,02)		
Port d'un d'objet pouvant être perçu comme religieux	3303	Toujours	72,3	6,72 (8,20)	$\chi^2(2) = 6641.17, p = .017, V = .07$ $F(2, 122275) = 11734.52, p < .001,$ $\eta_p^2 = .02$	Jamais < Parfois < Toujours
		Parfois	74,6	4,76 (5,75)		
		Jamais	63,8	2,99 (4,30)		



Variables	n		%	M (ET)	Stat.	posthoc																																																
Handicap/ limitation	3294	Oui	74,3	4,95 (6,20)	$\chi^2(1) = 5840.15, p < .001, V = .07$ $t(155213) = 105.96, p < .001, d = .39$																																																	
		Non	63,8	3,11 (4,53)			Scolarité	3312	Aucun/SEC/DEP	67,5	3,68 (5,17)	$\chi^2(2) = 3192.91, p < .001, V = .05$ $F(2, 618210) = 1426.15, p < .001$	Collégial < Universitaire < Aucun/SEC/ DEP	Collégial	60,7	3,05 (4,80)	Universitaire	65,5	3,30 (4,64)	Transport en commun/adapté	3293	Au moins 1/sem.	72,1	4,49 (5,76)	$\chi^2(2) = 14901.81, p < .001, V = .11$ $F(2, 768481) = 24591.54, p < .001, \eta_p^2 = .03$	Jamais < Quelques fois < Au moins 1/sem.	Quelques fois	65,2	3,51 (5,03)	Jamais	58,7	2,23 (3,44)	Déplacement actif	3302	Au moins 1/sem.	65,4	3,57 (5,08)	$\chi^2(2) = 6918.79, p < .001, V = .08$ $F(2, 562780) = 6067.66, p < .001, \eta_p^2 = .01$	Jamais < Au moins 1/sem. < Quelques fois	Quelques fois	69,7	3,69 (4,76)	Jamais	58,9	2,44 (4,46)	Taxi/UBER	3281	Au moins 1/sem.	76,1	7,56 (8,12)	$\chi^2(2) = 29398.74, p < .001, V = .15$ $F(2, 204746) = 36374.08, p < .001, \eta_p^2 = .08$	Jamais < Quelques fois < Au moins 1/sem.	Quelques fois	73,1
Scolarité	3312	Aucun/SEC/DEP	67,5	3,68 (5,17)	$\chi^2(2) = 3192.91, p < .001, V = .05$ $F(2, 618210) = 1426.15, p < .001$	Collégial < Universitaire < Aucun/SEC/ DEP																																																
		Collégial	60,7	3,05 (4,80)																																																		
		Universitaire	65,5	3,30 (4,64)																																																		
Transport en commun/adapté	3293	Au moins 1/sem.	72,1	4,49 (5,76)	$\chi^2(2) = 14901.81, p < .001, V = .11$ $F(2, 768481) = 24591.54, p < .001, \eta_p^2 = .03$	Jamais < Quelques fois < Au moins 1/sem.																																																
		Quelques fois	65,2	3,51 (5,03)																																																		
		Jamais	58,7	2,23 (3,44)																																																		
Déplacement actif	3302	Au moins 1/sem.	65,4	3,57 (5,08)	$\chi^2(2) = 6918.79, p < .001, V = .08$ $F(2, 562780) = 6067.66, p < .001, \eta_p^2 = .01$	Jamais < Au moins 1/sem. < Quelques fois																																																
		Quelques fois	69,7	3,69 (4,76)																																																		
		Jamais	58,9	2,44 (4,46)																																																		
Taxi/UBER	3281	Au moins 1/sem.	76,1	7,56 (8,12)	$\chi^2(2) = 29398.74, p < .001, V = .15$ $F(2, 204746) = 36374.08, p < .001, \eta_p^2 = .08$	Jamais < Quelques fois < Au moins 1/sem.																																																
		Quelques fois	73,1	4,24 (5,29)																																																		
		Jamais	58,8	2,35 (3,61)																																																		



Tableau 12 - Prédicteurs de l'intensité du harcèlement de rue

	Beta	<i>p</i>	VIF
1. Âge	-.26	<.001	1.219
2. Port en public d'un objet pouvant être perçu comme religieux	.16	<.001	1.028
3. Mention d'un handicap ou d'une limitation	.11	<.001	1.034
4. Personne racisée ou Autochtone	.10	<.001	1.118
5. Déplacement en taxi ou services de covoiturage de type UBER	.10	<.001	1.141
6. Personne de la diversité sexuelle	.10	<.001	1.039
7. Homme cisgenre	-.09	<.001	1.034
8. Déplacement en transport en commun ou adapté	.04	<.001	1.083
9. Déplacement actif	.04	<.001	1.041
10. Diplôme collégial	-.04	<.001	1.246
11. Diplôme universitaire	-.02	<.001	1.271
12. Personne de la diversité de genre	.02	<.001	1.053
	<i>R</i> ² ajusté	.202	

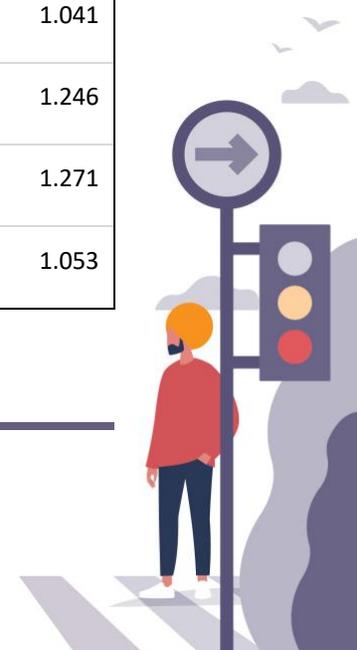


Tableau 13 - Expérience de harcèlement de rue pour les trois catégories de genre selon l'âge, être de la diversité sexuelle, être une personne racisée ou Autochtone, la mention d'une situation de handicap ou d'un problème de santé qui limite les activités quotidiennes et le port d'un objet pouvant être perçu comme religieux

Variables	n	%	M (ET)	Stat.	posthoc	
Femmes cisgenres						
Âge	1685	18-24	91,5	7,21 (6,03)	$\chi^2(5) = 101644.61, p < .001, V = .40$ $F(5, 240860) = 34843.11, p < .001,$ $\eta_p^2 = .18$	65 et + < 55-64 < 45-64 < 35-44 < 25-34 < 18-24
		25-34	87,5	5,65 (5,62)		
		35-44	81,8	4,56 (5,34)		
		45-54	66,6	2,95 (4,12)		
		55-64	61,7	2,25 (3,41)		
		65 et +	40,4	1,01 (1,79)		
Diversité sexuelle	1641	Oui	86,3	6,21 (6,24)	$\chi^2(1) = 10151.63, p < .001, V = .13$ $t(73050) = 116.11, p < .001, d = .62$	
		Non	66,9	3,27 (4,53)		
Personnes racisées/ Autochtones	1678	Oui	84,4	5,78 (5,87)	$\chi^2(1) = 17894.14, p < .001, V = .17$ $t(162972) = 153.62, p < .001, d = .57$	
		Non	64,8	3,06 (4,44)		
Handicap/ limitation	1673	Oui	75,1	4,48 (5,39)	$\chi^2(1) = 1487.16, p < .001, V = .05$ $t(82338) = 46.96, p < .001, d = .21$	
		Non	67,8	3,47 (4,77)		
Port d'un objet pouvant être perçu comme religieux	1672	Oui	73,0	4,55 (5,68)	$\chi^2(1) = 944,76, p < .001, V = .04$ $t(225) = 2.45, p = .015, d = .22$	
		Non	67,8	3,38 (4,60)		

<i>Variabes</i>	<i>n</i>		<i>%</i>	<i>M (ET)</i>	<i>Stat.</i>	<i>posthoc</i>
Personnes de la diversité de genre						
Âge	42	18-24	91,1	8,21 (6,15)	$\chi^2(5) = 2957.41, p < .001, V = .41$ $F(5, 7313) = 3644.34, p < .001$	55-64 < 65 + < 45-54 < 25-34 < 18-24 < 35-44
		25-34	95,6	7,72 (4,84)		
		35-44	88,8	9,75 (5,26)		
		45-54	81,3	7,04 (6,78)		
		55-64	45,4	0,91 (1,00)		
		65 et +	61,3	3,31 (4,98)		
Diversité sexuelle	41	Oui	86,7	5,91 (5,21)	$\chi^2(1) = 135.33, p < .001, V = .09$ $t(17089) = -18.85, p < .001, d = .29$	
		Non	80,1	7,57 (6,36)		
Personnes racisées/ Autochtones	42	Oui	94,9	10,32 (6,46)	$\chi^2(1) = 775.12, p < .001, V = .21$ $t(8944) = 51.47, p < .001, d = .91$	
		Non	78,4	5,38 (4,84)		
Handicap/ limitation	40	Oui	96,6	9,01 (5,76)	$\chi^2(1) = 1603.54, p < .001, V = .31$ $t(13727) = 45.61, p < .001, d = .73$	
		Non	72,9	5,08 (5,08)		
Port d'un objet pouvant être perçu comme religieux	42	Oui	96,7	12,06 (5,02)	$\chi^2(1) = 903.34, p < .001, V = .23$ $t(9374) = 87.54, p < .001, d = 1.47$	
		Non	78,4	4,88 (4,85)		
Hommes cisgenres						
Âge	1587	18-24	70,3	5,52 (8,07)	$\chi^2(5) = 14653.63, p < .001, V = .16$ $F(5, 254445) = 11134.89, p < .001,$ $\eta_p^2 = .07$	65 + < 55-64 < 45-54 < 35-44 < 25-34 < 18-24
		25-34	68,9	4,23 (5,29)		
		35-44	60,9	3,37 (5,04)		
		45-54	64,3	2,82 (3,84)		
		55-64	56,9	1,94 (2,93)		
		65 et +	47,6	1,30 (2,23)		
Diversité sexuelle	1553	Oui	67,5	4,34 (6,29)	$\chi^2(1) = 2312.93, p < .001, V = .06$ $t(114934) = 76.95, p < .001, d = .34$	
		Non	59,2	2,72 (4,36)		
Personnes racisées/ Autochtones	1577	Oui	69,7	4,61 (6,45)	$\chi^2(1) = 6097.15, p < .001, V = .10$ $t(183170) = 111.16, p < .001, d = .42$	
		Non	58,2	2,60 (4,13)		
Handicap/ limitation	1572	Oui	71,0	5,03 (6,90)	$\chi^2(1) = 3028.90, p < .001, V = .07$ $t(66385) = 80.71, p < .001, d = .50$	
		Non	56,4	2,18 (3,44)		
Port d'un objet pouvant être perçu comme religieux	1579	Oui	73,6	6,37 (7,89)	$\chi^2(1) = 6144.25, p < .001, V = .10$ $t(89042) = 136.41, p < .001, d = .82$	
		Non	59,3	2,55 (3,91)		

